

Inégalités de revenu, pauvreté et protection sociale en Union soviétique

Sandrine Cazes et Jacques Le Cacheux *

Département des études de l'OFCE

Les bouleversements en cours en Union soviétique devraient avoir, au-delà de leurs conséquences macroéconomiques et extérieures souvent évoquées dans les analyses récentes, une incidence profonde sur les inégalités de revenu entre les ménages soviétiques et entre les Républiques.

A la veille des réformes entreprises par M. Gorbatchev, le système soviétique de répartition, bien que fondé sur des principes égalitaristes, engendrait des disparités substantielles : un éventail assez large des salaires, des inégalités sensibles de revenu et de niveau de vie et, quels que soient les critères choisis, une pauvreté endémique pour une fraction importante de la population. En outre, la comparaison des données de répartition par République révèle une profonde hétérogénéité des situations régionales, notamment un clivage net entre les Républiques du nord — relativement plus riches et plus égalitaires — et les Républiques du sud — plus pauvres et plus inégalitaires.

Le système de protection sociale préexistant, parce qu'il n'avait pour ambition que de compléter les mécanismes de répartition issus de la détermination centralisée des salaires et des prix, ne pourra pas survivre à la transformation économique en cours. Les divers programmes de transition vers l'économie de marché, qui ont été proposés au cours des deux dernières années, prévoyaient tous une libéralisation des salaires et des prix et une refonte complète du système de protection sociale. Alors que certaines mesures importantes avaient déjà été adoptées, les événements récents ont remis en cause l'architecture même du système et la plus grande incertitude demeure quant à son évolution.

* Les auteurs tiennent à remercier les membres de l'équipe OCDE-FMI-BIRD-BERD — Ehtisham Ahmad, Sveinbjorn Blondal, Georg Fischer, Timothy King, John Martin, Peter Scherer, Peter Schwane — pour leur fructueuse collaboration lors de la préparation de l'étude soviétique, et Anthony Atkinson, Sheila Marnie et John Micklewright, pour leur aide précieuse et leurs encouragements. Toutefois, les opinions émises dans cet article n'engagent que les auteurs.

Dans le contexte de débacle économique qui caractérise l'(ex-)Union soviétique depuis plusieurs mois, on évoque de plus en plus fréquemment les risques de famine généralisée, tandis que les descriptions des difficultés matérielles auxquelles doivent quotidiennement faire face les citoyens se multiplient dans la presse occidentale. La pauvreté, le dénuement le plus absolu, semblent, tout à coup, affecter le pays tout entier. Mais quelle est, en réalité, l'ampleur du phénomène ? S'agit-il d'une explosion soudaine, attribuable à la seule dégradation de la situation économique observée depuis environ deux ans ? La pauvreté ne préexistait-elle pas, à l'état endémique, dans l'économie soviétique d'avant la *perestroïka*, comme elle a toujours existé dans les économies occidentales ? Et, plus généralement, quels étaient les mécanismes de la répartition des revenus et des produits de l'économie soviétique ? Les inégalités sociales étaient-elles importantes à la veille des réformes ? Se sont-elles creusées depuis ?

L'étude des inégalités de revenu dans l'économie soviétique présente, en dépit des difficultés de données auxquelles on se trouve confronté, un double intérêt, rétrospectif et prospectif. D'un point de vue historique, le constat permet d'apprécier la manière dont un régime économique fondé sur une idéologie égalitariste a mis en œuvre ses principes fondateurs, et la mesure dans laquelle il a atteint ses objectifs déclarés (Bergson, 1984). D'un point de vue prospectif, les évolutions passées de la répartition des revenus permettent d'analyser les effets des différentes réformes qui, dans les quatre décennies qui séparent la fin de la Guerre mondiale du lancement de la *perestroïka*, ont tenté de concilier le principe premier — « à chacun selon ses besoins » — et la nécessité de motiver les travailleurs, de leur fournir des « incitations matérielles — « à chacun selon son travail » — pour préserver, ou améliorer, l'efficacité économique du système. C'est, en effet, une fois de plus, le souci d'augmenter l'efficacité qui fut à l'origine des premières mesures de la « transition vers l'économie de marché »

Trop souvent occultée dans les analyses économiques de la transformation actuelle de l'économie soviétique, la problématique efficacité/équité a toujours été au cœur des réformes économiques et doit être considérée comme un enjeu majeur du processus en cours (Hewett, 1988). La question se pose, à l'évidence, dans le choix des modalités de la privatisation, qui détermineront la répartition initiale des richesses dans l'économie de marché à venir (cf., notamment, l'article de Bouin et Coquet, dans ce numéro de la *Revue de l'OFCE*). Mais, plus généralement, les inégalités sont-elles une condition de la transition, ou n'en sont-elles qu'une conséquence ? Les critères du marché ne sont pas nécessairement ceux des planificateurs ; une redistribution des revenus accompagne donc inévitablement la transformation du système.

Les inégalités se creuseront-elles spontanément ? Et jusqu'à quel point ? Faut-il laisser faire, sans frein, ou s'inspirer, au contraire, des préceptes « néo-parétiens » de justice proposés par John Rawls (1971) ? La situation présente des concepteurs des futurs mécanismes de rémunération et système de protection sociale correspond, en effet, sensiblement à celle qu'imaginait J. Rawls : une grande incertitude de cha-

cun quant à sa position future dans l'échelle des rémunérations et quant à celle des autres. A ce stade « constitutionnel », pour mettre en œuvre les principes libéraux et instituer un régime qui soit librement accepté par tous, il faut, selon Rawls, laisser les écarts se creuser, afin de renforcer les incitations individuelles qui amélioreront l'efficacité globale du système économique, mais seulement jusqu'au point où une aggravation ultérieure des inégalités ne permettrait plus d'améliorer le sort des plus démunis.

Quelle que soit la réponse que l'on apporte à ces interrogations, un nouveau système de protection sociale devra être construit sur les décombres de l'ancien, devenu incompatible avec les nouvelles règles du jeu de l'économie. La mise en place d'un « filet de protection sociale » revêt un caractère d'urgence, car il conditionne très largement l'acceptabilité politique des réformes pour tous ceux qui, au moins transitoirement, pâtiront de la transformation. Au-delà, dans l'hypothèse d'une transition réussie et d'une croissance économique retrouvée, la protection sociale continuera d'être indispensable, comme elle l'est à l'Ouest. Mais quel système adopter ?

Notre étude s'efforce d'apporter des éléments de réponse à ces questions en dressant, dans la première partie, un état des lieux — aussi précis que possible, en dépit des nombreuses lacunes dans les données disponibles, dont les défauts entachent parfois la fiabilité — des inégalités sociales et de la pauvreté en Union soviétique à la fin des années quatre-vingt, en soulignant particulièrement les différences entre Républiques. La deuxième partie analyse les problèmes spécifiques de la protection sociale et tente, à partir des caractéristiques du système préexistant, des tendances lourdes de la population des Républiques et des différents programmes de transformation discutés depuis deux ans, de dégager les principes généraux qui pourraient inspirer le système de protection sociale qui reste, dans une très large mesure, à construire.

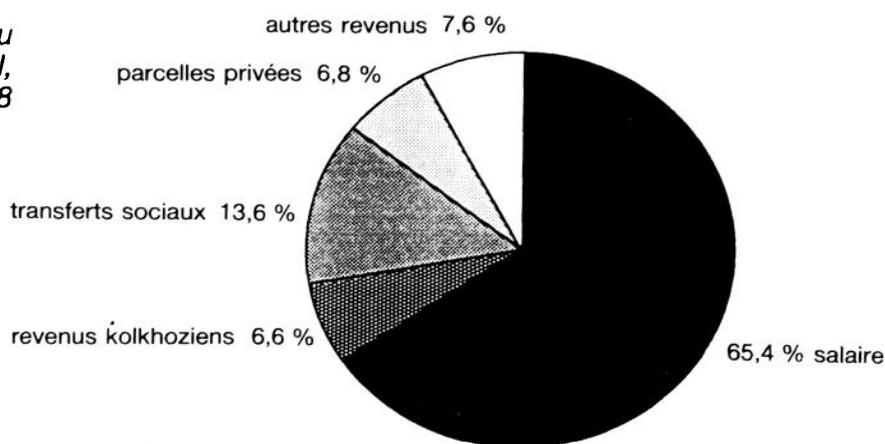
L'ampleur des inégalités

L'analyse statistique des inégalités s'appuie généralement sur l'étude de la répartition interpersonnelle des patrimoines et des revenus monétaires. L'une des régularités empiriques les mieux documentées, dans les pays occidentaux, est le caractère plus inégalitaire de la répartition des patrimoines. Bien qu'il en aille probablement de même en Union soviétique aujourd'hui, l'étude des inégalités de patrimoine ne présente, dans ce contexte, ni le même intérêt, ni les mêmes facilités : la propriété d'Etat étant encore la règle, les patrimoines privés ne constituent vraisemblablement qu'une petite fraction de la richesse nationale ; et les données manquent pour en apprécier l'importance.

La répartition des salaires

En Union soviétique comme dans les autres économies, le salaire direct ne représente qu'une fraction du revenu monétaire des ménages ; l'étude de sa répartition ne permet donc pas, en principe, d'en induire les caractéristiques de la répartition des revenus, qui, dans les économies développées, est généralement plus inégalitaire que celle des salaires. Ceux-ci constituent cependant près des deux tiers des revenus monétaires déclarés des ménages soviétiques (graphique 1), leur importance s'expliquant par la faiblesse des revenus de la propriété privée et autres revenus d'activités privées dans une économie largement étatisée, et par les niveaux relativement bas des transferts monétaires (pensions et allocations diverses). Cette prépondérance des salaires découle également du nombre d'actifs dans la population soviétique — la population active était estimée à un peu moins de 139 millions en 1989, sur une population totale d'environ 289 millions : d'une part, les taux d'activité dans les tranches d'âge actif ⁽¹⁾ sont très élevés — près de 80 % en 1988 —, notamment chez les femmes, et non négligeables parmi les retraités ⁽²⁾ ; d'autre part, le chômage était officiellement inexistant jusqu'à une date récente et ne concerne, encore aujourd'hui, qu'une très faible part de la population active selon les données publiées — entre 2 et 3,5 millions de personnes, soit 1,5 à 3 % de la population active, selon les sources. Dans une population très majoritairement salariée, l'étude des écarts de salaire et de leurs principaux déterminants fournit donc des indications précieuses sur la nature et les causes des inégalités de revenus.

1. Composition du revenu personnel, 1988



Source : Goskomstat, Narkhoz, 1989.

(1) Rappelons que le taux d'activité d'une catégorie de la population est défini comme le rapport du nombre de personnes actives sur le nombre total de personnes dans cette catégorie. Les chiffres cités concernent les taux d'activité des personnes d'âge actif, selon les critères du Bureau international du travail (BIT), soit la population âgée de 16 à 64 ans (FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991).

(2) L'âge légal de la retraite est de 55 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes — voire plus bas pour certaines professions à risque. Le taux d'activité des femmes d'âge actif est beaucoup plus élevé en Union soviétique que dans les pays occidentaux ; de plus, l'emploi à temps partiel est pratiquement inexistant (99 % des femmes qui travaillent ont un emploi à temps plein). D'autre part, nombre de retraités continuent d'occuper un emploi après leur mise à la retraite légale, en raison du faible niveau des pensions de retraite : selon le recensement de 1989, 17 % des personnes ayant dépassé l'âge légal de la retraite étaient encore en activité (FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991).

Toutefois, les données de salaires ne concernent, pour l'essentiel, que les salariés et employés du secteur d'Etat. Les *kolkhoziens* — agriculteurs des fermes collectives — ne perçoivent, en effet, pas un salaire, mais une rémunération dépendant des résultats de leur ferme collective, et dont le plancher est fixé au salaire minimum légal, soit actuellement 70 roubles par mois. En outre, depuis la Loi sur le travail individuel de 1986 et la Loi sur les coopératives de 1988, un secteur privé marchand légal a pu se développer parallèlement aux secteurs collectif et d'Etat ; la plupart des données étudiées excluent les personnes employées dans ce secteur privé naissant — soit un peu plus de 5 millions de personnes actives en juin 1990 (cf. *infra*).

La détermination des salaires dans le secteur d'Etat

Dans le secteur d'Etat, dont les salariés représentaient encore environ 90 % de l'emploi total en 1989, les salaires ont été déterminés, depuis la réforme globale des salaires entreprise dans les années cinquante et jusqu'à l'attribution récente aux entreprises d'une plus grande autonomie de gestion, de manière très centralisée, à partir de barèmes nationaux par branche pour le niveau de qualification le plus bas, sur lesquels étaient ensuite appliqués différents coefficients correcteurs tenant compte du niveau de qualification, de la pénibilité du travail, et de la région d'implantation de l'entreprise⁽³⁾. Au salaire ainsi déterminé se sont ajoutées des primes et autres « incitations matérielles », progressivement mises en place par les autorités centrales à partir de la fin des années soixante pour tenter de remédier à la faiblesse chronique de la productivité du travail. Ces primes, dont le montant était fondé sur le degré de réalisation des objectifs quantitatifs du plan, représentaient, à la fin des années quatre-vingt, une part importante des revenus monétaires dans la plupart des secteurs de la « sphère matérielle ». Parce que, avec le temps, elles se sont transformées en « avantage acquis » quasi automatiques, elles sont incluses dans les statistiques de rémunérations mensuelles et leur concentration dans certaines branches contribue à creuser les écarts sectoriels de salaires.

Si les données publiées couvrent ainsi de manière satisfaisante l'ensemble des versements monétaires des entreprises à leurs salariés et employés, d'autres formes de rémunérations, financées sur le « fonds de consommation sociale » des entreprises, qui est alimenté en partie par les ressources de l'entreprise et en partie par des transferts en provenance du budget de l'Union, ne sont, en revanche, pas comptabilisées. Il s'agit d'avantages en nature — crèches-garderies, dans certaines entreprises, accès privilégié au logement, aux magasins d'approvisionnement de plus en plus fréquemment installés dans les locaux

(3) Ces deux dernières corrections visaient essentiellement à inciter les travailleurs à accepter, souvent pour une période de temps limitée, des emplois dans des entreprises dangereuses — nucléaires, par exemple — ou dans des régions particulièrement inhospitalières — la Sibérie, notamment.

Il convient, à ce propos, de souligner que la mobilité des salariés soviétiques est relativement élevée. Voir : Oxenstierna, 1990 ; FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991.

mêmes de l'entreprise, aux facilités récréatives ou aux sanatoriums gérés et souvent possédés par les syndicats officiels ... — dont on peut penser qu'ils contribuent à accentuer les inégalités révélées par les seules statistiques de rémunérations monétaires.

Inégalités salariales : les tendances globales

L'évolution générale de la répartition des salaires ⁽⁴⁾ en Union soviétique reflète assez bien les principales mesures de la politique salariale de ces trente dernières années. On dispose de suffisamment de statistiques « historiques » pour suivre les évolutions de l'inégalité salariale depuis 1956 : la dispersion, mesurée par le ratio des gains monétaires mensuels moyens du dernier décile de la répartition à ceux du premier décile ⁽⁵⁾ est passée de 4,44 en 1956 à 3 en 1980 et 3,9 en 1989 (graphique 2). Les évolutions de cette mesure de l'inégalité permettent de distinguer clairement plusieurs phases. A partir de 1956, la révision des barèmes de salaires et des systèmes de rémunération dans les secteurs « productifs » (de 1956 à 1960) et « non productifs » (de 1964 à 1965) a sensiblement comprimé les écarts salariaux ; en 1968, le ratio des déciles n'était plus que de 2,83, suite à la revalorisation du salaire minimum — de 40 à 60 roubles par mois — et au plafonnement des très hauts salaires (Chapman, 1990). Il s'est alors stabilisé autour de 3 à 3,2 (de 1968 à 1976), pour diminuer légèrement ensuite, durant les dernières années de l'ère Brejnev (de 1976 à 1981) ⁽⁶⁾. Cette tendance égalisatrice s'est cependant inversée depuis le début des années quatre-vingt et, à partir de 1986, l'écart s'est à nouveau creusé, reflétant la politique incitatrice de M. Gorbatchev en matière salariale — révision centralisée des barèmes pour restaurer certains différentiels, notamment entre cadres et ouvriers ⁽⁷⁾, et plus grande autonomie accordée aux entreprises en matière de détermination des salaires depuis la Loi sur les entreprises d'Etat de 1987. Les différentiels de salaires ont continué de se creuser depuis lors, comme le montrent les valeurs du ratio pour 1986 et 1989 ⁽⁸⁾.

(4) Salariés à temps plein du secteur d'Etat.

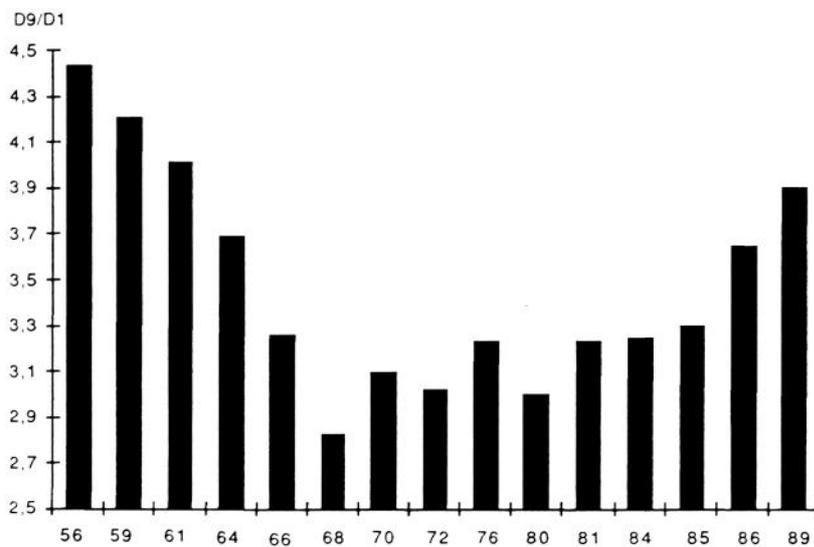
(5) Ratio de la rémunération moyenne mensuelle des salariés du neuvième décile à celle des salariés du premier décile de la répartition des salariés par niveau de rémunération mensuelle.

(6) Le salaire minimum a été porté à 70 roubles par mois en 1977 ; il n'a pas ensuite été réajusté jusqu'en 1991 !

(7) Le tableau A1, en annexe A, illustre, pour deux branches importantes, le tassement — voire l'inversion dans le cas du bâtiment —, jusqu'au milieu des années quatre-vingt, de la hiérarchie des salaires selon les qualifications. L'inversion de cette tendance est sensible depuis lors.

Un tel tassement, bien que de moindre ampleur, est observable également dans les pays de l'OCDE et reflète, dans une certaine mesure, l'augmentation rapide de l'offre de main-d'œuvre qualifiée. Dans le cas soviétique, il résulte aussi, pour une part, de l'idéologie égalitaire. Toutefois, même si certains y ont vu une incitation pour les personnels les plus qualifiés à accepter des postes subalternes, apparemment mieux rémunérés, il ne faudrait pas en conclure trop rapidement que le niveau de vie des cadres était, au milieu des années quatre-vingt, inférieur, dans certains secteurs, à celui des ouvriers : de nombreux avantages en nature, non comptabilisés dans ces données, sont réservés aux cadres et corrigent largement, dans une économie rationnée, le manque à gagner apparent en termes de rémunération monétaire.

(8) Les ratios de 1981 et 1986 ont été calculés à partir de données de recensement, alors que ceux de 1984 et 1989 l'ont été à partir des données provenant de l'enquête soviétique sur 310 000 ménages (voir encadré 1). Ils ne sont, de ce fait, pas strictement comparables, ce qui ne remet pas en cause le sens des évolutions récentes.



2. Evolution de la dispersion des salaires *, 1956-1989

* Ratio du salaire moyen par tête des ménages du premier décile à celui des ménages du neuvième décile.

Sources : Goskomstat, Nakhoz 1988, 1989 ; et pour 1989 : Chapman.

Après des décennies de progression lente mais régulière de l'ensemble des salaires, qui traduisait une hausse réelle des pouvoirs d'achat de la plupart des catégories, les réformes récentes se sont accompagnées d'une véritable explosion des salaires nominaux, reflétée par le glissement vers le haut de l'ensemble de la répartition des salaires dans le secteur d'Etat (tableau 1). Cette inflation salariale, dont les données — partielles — les plus récentes suggèrent qu'elle s'est accélérée au cours du premier semestre 1991, a été rendue possible par la plus grande autonomie conférée aux entreprises du secteur d'Etat en matière de rémunération de la main-d'œuvre. Elle a été attisée par les nombreux conflits sociaux, dont la résolution a souvent donné lieu à l'octroi d'augmentations nominales substantielles — notamment dans les secteurs de l'énergie et des mines —, et par la pression de plus en plus forte exercée par les salaires versés dans le secteur privé naissant, dont les rémunérations moyennes sont sensiblement supérieures à celles du secteur d'Etat (voir tableau A2 en annexe A)⁽⁹⁾. En partie voulue par les autorités centrales pour faciliter le processus d'ajustement des salaires relatifs, la hausse généralisée des salaires depuis deux ans a, semble-t-il, échappé à tout contrôle — et notamment à l'emprise de politiques de revenus en apparence sévères, mais guère mises en œuvre (FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991). En tout état de cause, les augmentations nominales enregistrées depuis 1989 ne peuvent être assimilées à des accroissements de pouvoir d'achat, dans la mesure où les prix de détail ont également subi une accélération, dans le secteur de distribution étatique — avec la réforme des prix du 1^{er} avril 1991 —

(9) Bien qu'en nombre encore limité, les emplois dans le secteur privé attirent probablement les meilleurs employés du secteur d'Etat, ce qui peut contribuer à expliquer qu'ils soient plus élevés dans presque toutes les branches où le secteur privé s'est implanté. La concurrence pour la main-d'œuvre incite les entreprises du secteur d'Etat à s'aligner sur les pratiques privées pour retenir ses employés les plus qualifiés ou performants.

mais surtout sur les marchés *kolkhoziens* et plus encore, sans doute, sur les marchés noirs ; en outre, la croissance rapide des flux de revenus monétaires, face à une offre de biens stagnante — voire déclinante depuis le début de 1990 — n'a fait qu'alimenter la surliquidité des ménages et accentuer les phénomènes de rationnement, qui amoindrissent grandement la significativité des données de rémunérations monétaires (FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991).

1. Répartition des salariés du secteur d'Etat selon leur niveau de rémunération, 1956-1989

En pourcent de l'emploi à plein temps du secteur*

Roubles par mois	Mars 1956	Avril 1968	Mars 1972	Avril 1976	Mars 1981	Mars 1986	Mars 1989
< 80	71,0	32,7	23,6	15,2	6,4	4,9	2,8
80-100	13,2	21,3	18,5	14,6	13,6	11,3	9,7
100-120	6,6	15,1	14,7	13,2	12,3	10,3	8,8
120-140	3,6	10,7	12,1	12,9	12,5	11,0	8,7
140-160	2,0	7,3	9,5	11,6	11,7	11,4	10,4
160-200	1,9	7,4	11,9	16,2	19,2	18,4	19,5
200-250	1,2	3,1	5,6	9,0	12,5	15,3	16,4
250-300		1,3	2,1	3,8	5,6	7,7	10,6
> 300	0,4	1,1	2,0	3,4	6,2	9,6	14,1

* Les données ont été ajustées en excluant les employés à temps partiel et les étudiants, qui représentent environ 1 % de l'emploi total du secteur.

Sources : Goskomstat, *Narkhoz*, 1988 ; et pour 1989 : Chapman, 1990.

La différenciation des salaires par branche dans le secteur d'Etat

Pour les salariés du secteur d'Etat, qui constituent encore une large majorité de la population active totale, la nature de la branche dans laquelle ils travaillent est l'un des déterminants majeurs du niveau de rémunération. Les proportions d'employés ayant de bas salaires sont, en effet, beaucoup plus élevées dans les branches « non matérielles » — essentiellement les services aux ménages et l'administration — que dans la sphère « matérielle », à deux exceptions près : dans la recherche scientifique, branche de production « non matérielle », la répartition des salariés selon le niveau de leur rémunération mensuelle est comparable à celle observée dans l'industrie ; au contraire, les salariés de la branche agricole d'Etat perçoivent des rémunérations dont la structure est proche de celle des employés des services aux ménages (tableau 2).

Cependant la structure des salaires de l'ensemble du secteur d'Etat reflète de façon prédominante celle des branches de production « matérielle » en raison de leur poids dans l'emploi total du secteur : en dépit d'une légère régression relative au cours des années quatre-vingt, la part de ces branches dans l'emploi total du secteur était encore supérieure à 2/3 à la fin de la dernière décennie (tableau 3). Cette prépondérance de

2. Répartition des salariés du secteur d'Etat selon leur niveau de rémunération, par branche, 1981 et 1986

En pourcent de l'emploi à plein temps de la branche*

Roubles/mois		< 80	80-120	120-160	160-200	200-250	250-300	> 300
Ensemble du secteur d'Etat	1981	6,4	25,9	24,2	19,2	12,5	5,6	6,2
	1986	4,9	21,6	22,4	18,4	15,3	7,7	9,6
Industrie	1981	1,8	14,0	23,2	24,1	18,7	8,9	9,3
	1986	1,4	10,2	18,9	21,6	21,2	12,1	14,6
Agriculture	1981	11,1	37,0	25,9	14,7	6,4	2,4	2,5
	1986	5,7	31,6	27,5	15,4	10,4	4,5	4,9
Transports	1981	1,6	15,9	23,2	22,3	16,6	8,3	12,1
	1986	1,2	13,0	21,0	20,6	18,5	9,9	15,8
Communica-tions	1981	1,3	39,8	32,9	14,5	6,7	2,5	2,3
	1986	0,9	29,4	34,3	18,3	9,8	3,7	3,6
Bâtiment	1981	2,3	11,6	22,5	26,3	18,5	8,3	10,5
	1986	1,5	8,6	19,0	23,0	21,9	10,6	15,4
Commerce, information et secteur bancaire	1981	5,7	43,8	29,4	12,4	5,3	1,8	1,6
	1986	4,8	37,2	30,5	14,8	7,5	2,7	2,5
Logement et service de proximité	1981	10,4	37,0	26,3	15,0	6,6	2,4	2,3
	1986	7,4	33,1	26,9	16,5	9,5	3,4	3,2
Santé et services sociaux	1981	12,6	42,7	23,5	11,9	5,9	2,3	1,7
	1986	9,8	38,9	24,8	13,5	7,6	3,0	2,4
Education, arts et culture	1981	15,4	33,4	20,7	14,5	9,0	3,3	3,7
	1986	12,9	28,7	18,0	13,9	13,2	6,4	6,9
Recherche scientifique	1981	3,1	16,6	25,3	24,5	16,1	6,8	7,6
	1986	2,3	12,2	21,5	24,2	19,6	9,6	10,6
Administra-tions	1981	6,5	29,5	27,8	19,2	9,5	4,0	3,5
	1986	5,7	22,8	27,5	20,5	12,9	5,7	4,9

* Les données ont été ajustées en excluant les employés à temps partiel et les étudiants, qui représentent environ 1 % de l'emploi total du secteur.

Source : Goskomstat, *Narkhoz*, 1988.

la sphère « matérielle » — et le sous-développement des services qui en est la contrepartie — distingue nettement la structure de l'emploi en Union soviétique de celles des pays occidentaux, où l'on observe généralement des proportions inverses (FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991) ⁽¹⁰⁾.

3. Emploi par branche dans le secteur d'Etat, 1980 et 1989

En pourcent de l'emploi total du secteur

	1980	1989
Industrie	27,1	26,2
dont : - agro-alimentaire	2,3	2,3
- industrie légère	3,8	3,3
- autres	21,0	20,6
Agriculture	26,0	24,0
Transports et communications	8,8	7,8
Bâtiment	8,2	9,0
Commerce et édition	7,1	7,1
Secteur bancaire et information	0,7	0,8
Logement et services de proximité	3,3	3,6
Santé et services sociaux	4,6	5,1
Education	6,7	7,6
Arts et culture	1,2	1,4
Recherche scientifique	3,2	3,0
Administrations	1,6	1,3
Autres	1,4	3,0

Sources : *Trud v SSSR, 1988* ; Heleniak, 1990a.

(10) Il convient toutefois de noter que les services aux entreprises — vraisemblablement moins développés que dans les économies occidentales, selon les indications parcelaires dont on dispose — sont, en Union soviétique, assurés à l'intérieur de l'entreprise, ce qui tend à gonfler l'emploi dans la sphère « matérielle » au détriment du tertiaire.

La hiérarchie des salaires moyens par branche, fidèle reflet des priorités des planificateurs soviétiques, n'a d'ailleurs que peu varié au cours des années, du moins jusqu'à ce que les effets des réformes entreprises depuis 1987 ne soient apparents (tableau 4). La position relative des trois principales branches de la sphère « matérielle » — industrie, transports et bâtiment — n'a guère varié, tandis que celle de la recherche scientifique, déjà relativement favorisée par rapport aux autres branches « non matérielles », s'est considérablement améliorée durant les deux dernières années. Quant aux salariés des fermes d'Etat, leur rapprochement du salaire moyen de l'ensemble du secteur d'Etat au milieu des années quatre-vingt a fait place, depuis, à une érosion

4. Rémunération moyenne mensuelle par branche, 1975-1990

En pourcent du salaire moyen dans le secteur d'Etat

	1975	1980	1985	1989	1990
Ensemble du secteur d'Etat (Roubles/mois)	145,8	168,9	190,1	235,8	256,0
Industrie	111	110	111	111	111
Agriculture	87	88	96	86	86
Transports	119	118	116	117	117
Communications	85	86	84	91	90
Bâtiment	121	120	125	131	126
Commerce	75	82	79	77	85
Information	70	76	75	92	96
Secteur bancaire, assurances	92	96	95	94	122
Logement et services de proximité	75	79	77	78	78
Santé et services sociaux	70	75	70	69	69
Education	87	80	79	78	75
Culture	63	66	62	60	61
Arts	71	80	76	69	71
Recherche scientifique	108	106	107	127	125
Administrations	92	94	89	93	119

Sources : Calculs des auteurs à partir des données du Goskomtrud in *Narkhoz*, 1988, et du rapport FMI - BIRD - OCDE - BERD, 1991.

5. Répartition de l'emploi par branche et par République, en pourcent de l'emploi total dans la République, 1989

	Agriculture privée	Kolkhozes	Fermes d'Etat	Industrie	Bâtiment	Transports et communications	Commerce	Secteur financier
RSFSR	1,2	5,5	7,4	29,4	10,1	8,2	7,6	0,5
Ukraine	2,0	13,8	5,5	29,0	7,9	7,6	7,2	0,5
Biélorussie	—	12,7	9,6	29,3	7,9	6,9	6,6	0,5
Moldavie	7,0	16,0	15,0	19,4	6,2	6,3	6,8	0,4
Estonie	0,5	9,2	6,4	27,3	8,3	8,6	8,4	0,5
Lettonie	0,9	10,3	7,4	27,5	7,3	8,2	8,0	0,6
Lituanie	1,1	10,1	7,9	27,5	9,0	7,1	7,4	0,5
Arménie	5,7	3,4	9,7	28,3	8,2	5,8	6,1	0,4
Azerbaïdjan	8,7	10,8	11,6	16,2	7,9	7,7	6,2	0,4
Géorgie	6,3	8,9	11,0	17,9	8,9	8,2	6,3	0,4
Kazakhstan	—	3,6	17,6	19,3	9,2	11,2	7,3	0,6
Kirghizie	10,9	10,6	10,9	16,6	6,7	6,5	6,3	0,5
Tadjikie	18,2	13,4	8,6	11,9	7,2	6,2	5,4	0,4
Turkménie	14,1	22,3	3,7	9,0	9,6	7,7	6,1	0,3
Ouzbékistan	13,4	13,4	11,4	13,8	7,7	5,6	6,1	0,4

Sources : Calculs de l'équipe FMI - BIRD - OCDE - BERD, à partir de Heleniak, 1990a et 1990b.

sensible de leur position relative. En dehors des personnels de la recherche scientifique, seuls les employés de l'information, du commerce, du secteur bancaire et les fonctionnaires ont bénéficié, en 1990, d'augmentations salariales supérieures à la moyenne, tandis que la situation des personnels de la santé, de l'éducation, de la culture et des arts, déjà peu favorable, a continué de se dégrader ⁽¹¹⁾.

(11) Pour les années 1989 et 1990, seules les données concernant les rémunérations moyennes sont disponibles. Les indications fragmentaires dont on dispose sur les développements du premier semestre 1991 confirment que les augmentations de salaires se sont accélérées — pour atteindre 150 % en rythme annuel dans certaines branches du secteur d'Etat. En dehors de l'agriculture, il semble que les principaux bénéficiaires de ces hausses récentes soient les salariés des mines, des branches liées à l'énergie, et plus généralement, de l'industrie. Les évolutions les plus récentes contribuent donc, apparemment, à creuser les écarts moyens entre branches « matérielles » et branches « non matérielles ».

5. (Suite)

Services de proximité	Logement	Administrations centrales	Autres administrations	Défense, police et parti	Coopératives	Entrepreneurs individuels	Total
17,7	4,0	1,6	1,6	2,9	2,3	0,1	100,0
16,1	3,5	1,5	1,5	2,0	1,6	0,4	100,0
16,0	2,5	1,8	2,1	1,9	2,2	—	100,0
14,2	2,1	1,6	1,1	1,3	2,2	0,4	100,0
15,5	4,1	1,5	2,5	3,3	3,2	0,7	100,0
15,8	4,5	1,9	1,9	3,0	2,7	—	100,0
16,2	3,5	1,6	1,6	2,1	2,3	2,1	100,0
19,6	3,8	1,6	1,8	0,0	5,1	0,6	100,0
19,8	3,4	1,7	1,5	2,5	1,5	0,1	100,0
18,5	3,9	1,7	2,7	2,4	2,6	0,2	100,0
18,3	3,2	1,8	0,9	4,0	3,0	—	100,0
18,1	2,2	1,6	2,0	5,5	1,6	—	100,0
17,2	2,2	1,6	1,1	4,5	2,0	0,2	100,0
16,5	2,5	1,8	1,2	3,9	1,2	0,1	99,9
18,0	2,5	1,5	1,0	2,7	2,7	—	100,0

Les salaires dans les Républiques

Les mécanismes de détermination centralisée des salaires qui ont prévalu jusqu'aux années récentes impliquaient que les inégalités de rémunérations moyennes entre les Républiques de l'Union fussent influencées de manière prépondérante par la localisation géographique des différentes activités de production (cf. annexe B). Or celle-ci se traduit par des structures d'emploi très diverses selon les Républiques (tableau 5) ⁽¹²⁾. La part des ressources humaines consacrées à l'agriculture constitue un premier critère de différenciation : il permet de distin-

(12) La structure présentée dans le tableau 5 se réfère à l'emploi total dans chaque République, et non, comme précédemment, au seul secteur d'Etat. La nomenclature des branches n'est pas parfaitement identique à celle des autres tableaux. Les données de base, compilées par un chercheur américain du *Bureau of Census*, ne sont pas disponibles pour 1990, de même qu'il n'y a pas de désagrégation géographique plus fine, notamment par République autonome ou région autonome pour la Fédération russe.

guer les Républiques « développées » — la Fédération russe, les Républiques européennes (Ukraine, Biélorussie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Arménie), à l'exception de la Moldavie et de la Géorgie, et le Kazakhstan —, dans lesquelles la part de l'emploi agricole est inférieure à 1/4 de l'emploi total, des Républiques « sous-développées » du sud — Moldavie, Géorgie, Azerbaïdjan et Républiques asiatiques de Transcaucasie (Ouzbékistan, Kirghizie, Tadjikie et Turkménie) — où cette part est nettement plus élevée (proche, voire supérieure à 40 % dans les Républiques asiatiques). Au sein même de la branche agricole, l'importance de l'agriculture privée est, dans ces mêmes Républiques, considérable, alors qu'elle est presque insignifiante au nord ; de même, la part de l'emploi *kolkhozien* varie fortement selon les Républiques. Contrepoin quasi obligé de ces écarts en matière d'emploi agricole, la part de l'emploi industriel est faible, voire très faible (moins de 10 % en Turkménie) dans les Républiques du sud, tandis qu'elle est voisine de 30 % dans les Républiques les plus « développées » — Fédération russe, Ukraine et Biélorussie, mais aussi Arménie. Quant aux services, partout relativement peu importants, leurs parts dans l'emploi total de chaque Républiques présentent néanmoins quelques spécificités notables : le nombre relativement élevé d'employés du commerce dans les Etats baltes ; celle de l'emploi dans les services de défense et de sécurité dans les Républiques asiatiques — à l'exception et de l'Ouzbékistan. Enfin, le développement du secteur privé naissant — hors agriculture privée — est, lui aussi, très inégal : en 1989, les coopératives représentaient déjà une part non négligeable de l'emploi en Arménie et, dans une moindre mesure, en Estonie et au Kazakhstan, alors qu'elles ne concernaient qu'une très faible proportion des actifs en Turkménie, Kirghizie et Azerbaïdjan, mais également en Ukraine ; la part des entrepreneurs individuels n'était significative qu'en Lituanie.

Les distinctions que l'on décèle à la lumière des structures d'emploi total se reflètent très largement dans les différences entre Républiques en termes de répartition des salariés du secteur d'Etat selon leur niveau de rémunération mensuelle (tableau 6) ⁽¹³⁾. Les Républiques dans lesquelles la proportion des salariés faiblement rémunérés — moins de 120 roubles par mois, par exemple — était la plus élevée, au milieu des années quatre-vingt, sont, à quelques exceptions près — la Turkménie notamment —, celles où les branches « matérielles » sont les moins développées.

L'Estonie, qui se distingue par une répartition particulièrement régulière des salariés du secteur d'Etat selon leur niveau de rémunération, est également la République où les gains moyens mensuels étaient les plus élevés à la fin de la décennie passée, tant dans le secteur d'Etat que dans les *kolkhozes* (tableau 7). Dans ces deux secteurs, les Républiques les plus industrielles présentent également les gains moyens les plus élevés, même s'il apparaît que les salariés du secteur d'Etat de la

(13) Les données désagrégées par République ne concernent, comme la plupart des autres, que le secteur d'Etat. En outre, celles de répartition des salariés par tranche de revenu ne sont, malheureusement, pas publiées annuellement. Les plus récentes dont on dispose sont assez anciennes (1986) et ne couvrent donc pas du tout les années de la *perestroïka*.

6. Répartition des salariés selon leur niveau de rémunération mensuelle par République, 1981 et 1986

En pourcent de l'emploi total à plein temps dans le secteur d'Etat de chaque République

Roubles / mois		< 80	80-120	120-160	160-200	200-250	250-300	> 300
URSS	1981	6,3	25,7	24,0	19,0	12,4	5,5	6,1
	1986	4,8	21,4	22,2	18,2	15,1	7,6	9,5
RSFSR	1981	4,8	23,1	23,7	20,1	14,0	6,4	7,9
	1986	3,8	18,5	21,2	19,2	16,5	8,8	12,0
Ukraine	1981	7,2	29,6	26,3	18,4	10,7	4,1	3,7
	1986	5,5	24,9	24,9	18,5	14,0	6,3	5,9
Biélorussie	1981	7,7	28,2	27,0	19,5	11,3	4,0	2,3
	1986	5,4	22,6	24,6	20,3	15,9	6,9	4,3
Ouzbekistan	1981	10,9	32,3	24,2	16,5	8,8	3,7	3,6
	1986	8,6	29,9	25,9	15,1	11,1	4,8	4,6
Kazakhstan	1981	8,1	29,3	23,2	17,3	11,1	5,2	5,8
	1986	5,6	25,1	22,9	16,6	13,9	7,1	8,7
Géorgie	1981	11,2	35,8	22,6	14,8	7,6	3,7	4,3
	1986	9,2	32,0	23,9	12,7	9,6	5,0	7,6
Azerbaïdjan	1981	13,0	36,2	21,4	14,1	7,5	3,6	4,2
	1986	10,7	34,6	22,2	12,7	9,3	4,6	5,9
Lituanie	1981	6,6	23,8	24,5	21,0	14,3	5,8	4,2
	1986	4,8	19,7	21,5	19,9	18,0	8,9	7,2
Moldavie	1981	10,4	34,6	26,8	15,7	8,0	2,7	1,8
	1986	7,6	29,5	26,0	17,6	11,3	4,7	3,3
Lettonie	1981	6,3	22,9	24,0	20,9	14,2	6,4	5,3
	1986	4,8	18,6	21,4	19,7	17,1	9,3	9,1
Kirghizie	1981	9,9	33,5	24,0	16,3	9,4	3,7	3,2
	1986	7,5	31,0	24,2	15,5	11,6	5,4	4,8
Tadjikie	1981	11,8	31,0	23,9	16,7	10,0	3,8	2,8
	1986	10,5	28,4	23,3	16,1	11,9	5,3	4,5
Arménie	1981	9,5	29,3	22,4	16,7	10,2	5,2	6,7
	1986	5,8	27,4	22,5	15,0	12,7	6,6	10,0
Turkménie	1981	5,8	25,4	21,6	18,8	13,3	7,0	8,1
	1986	4,6	23,4	22,5	16,8	14,9	7,9	9,9
Estonie	1981	4,7	19,0	21,9	21,1	16,8	8,5	8,0
	1986	3,7	15,4	19,4	19,4	18,2	11,3	12,6

* Les données ont été ajustées en excluant les employés à temps partiel et les étudiants, qui représentent environ 1 % de l'emploi total du secteur.

Source : Calculs des auteurs à partir des données de Goskomstat in *Narkhoz*, 1988.

7. Rémunérations moyennes mensuelles par République, 1975-1988

En roubles et (en pourcent du salaire moyen dans le secteur d'Etat)

	1975		1980		1985		1988	
	E	K	E	K	E	K	E	K
URSS	145,8	92,0 (63,1)	168,9	118,5 (70,2)	190,1	153,4 (80,7)	219,8	181,8 (82,7)
RSFSR	153,2 (105,1)	99,8 (68,4)	177,7 (105,2)	124,3 (73,6)	201,4 (105,9)	166,0 (87,3)	235,2 (107,0)	200,4 (91,2)
Ukraine	133,5 (91,6)	80,8 (55,4)	155,1 (91,8)	103,6 (61,3)	173,9 (91,5)	135,6 (71,3)	199,8 (90,9)	167,5 (76,2)
Biélorussie	125,5 (86,1)	78,0 (53,5)	150,0 (88,8)	101,9 (60,3)	173,7 (91,4)	154,9 (81,5)	207,6 (94,4)	193,0 (87,8)
Ouzbékistan	136,6 (93,7)	96,4 (66,1)	155,5 (92,1)	130,0 (77,0)	164,2 (86,4)	130,1 (68,4)	182,0 (82,8)	149,6 (68,1)
Kazakhstan	147,6 (101,2)	112,9 (77,4)	167,1 (98,9)	139,4 (82,5)	186,5 (98,1)	166,6 (87,6)	214,6 (97,6)	199,3 (90,7)
Géorgie	118,9 (81,6)	67,8 (46,5)	145,2 (86,0)	110,6 (65,5)	167,6 (88,2)	145,6 (76,6)	186,9 (85,0)	145,1 (66,0)
Azerbaïdjan	125,1 (85,8)	94,0 (64,5)	148,4 (87,9)	165,1 (97,8)	162,6 (85,5)	207,7 (109,3)	171,0 (77,8)	170,0 (77,3)
Lituanie	142,3 (97,6)	114,1 (78,3)	166,1 (98,3)	134,0 (79,3)	190,0 (99,9)	183,3 (96,4)	222,6 (101,3)	223,9 (101,8)
Moldavie	117,0 (80,2)	81,5 (55,9)	138,3 (81,9)	101,7 (60,2)	157,7 (83,0)	142,4 (74,9)	181,5 (82,6)	166,2 (75,6)
Lettonie	146,4 (100,4)	118,8 (81,5)	171,4 (101,5)	151,9 (89,9)	195,9 (103,1)	212,7 (111,9)	227,0 (103,3)	243,1 (110,6)
Kirghizie	134,2 (92,0)	100,0 (68,6)	147,9 (87,6)	117,6 (69,6)	162,6 (85,5)	160,1 (84,2)	183,6 (83,5)	165,4 (75,3)
Tadjikie	136,2 (93,4)	94,7 (65,0)	145,5 (86,1)	129,8 (76,9)	157,8 (83,0)	140,6 (74,0)	177,1 (80,6)	158,4 (72,1)
Arménie	138,6 (95,1)	116,6 (80,0)	163,1 (96,6)	138,0 (81,7)	180,3 (94,8)	177,1 (93,2)	196,8 (89,5)	185,0 (84,2)
Turkménie	162,6 (111,5)	125,2 (85,9)	176,2 (104,3)	152,3 (90,2)	191,1 (100,5)	161,9 (85,2)	208,4 (94,8)	179,2 (81,5)
Estonie	159,8 (109,6)	170,1 (116,7)	188,7 (111,7)	206,6 (122,3)	215,1 (113,2)	272,7 (143,5)	249,2 (113,4)	304,9 (138,7)

E : Secteur d'Etat.
K : Kolkhozes.

Sources : Goskomstat, *Narkhoz1988*, 1989 et calculs des auteurs.

Fédération russe bénéficient de gains moyens substantiellement supérieurs à la moyenne — malgré leur poids déterminant dans cette moyenne ! A l'inverse, dans les Républiques à dominante agricole, les gains mensuels moyens tendent à être significativement inférieurs à la moyenne — de plus d'un tiers dans les *kolkhozes* géorgiens.

Si la nature des activités de chacune des Républiques constitue bien le principal facteur de différenciation des niveaux de rémunération selon les Républiques, s'y ajoute l'influence des « coefficients régionaux » utilisés dans les barèmes de détermination des salaires — coefficients qui privilégient les régions peu attirantes, et notamment la Sibérie, partie orientale de la Fédération russe — et des niveaux de qualification de la main-d'œuvre qu'emploie chacune des branches dans la République considérée. Il semble que ces deux facteurs aient tendu à renforcer les écarts engendrés par la seule spécialisation selon les branches ⁽¹⁴⁾.

Inégalité, pauvreté et disparités régionales de niveau de vie

L'étude statistique du bien-être des ménages est, en général, basée sur le revenu ⁽¹⁵⁾ des ménages, essentiellement à partir de données d'enquête (encadré 1). Aussi, même si le salaire constitue la principale composante du revenu soviétique — environ 66 % —, l'ensemble des ressources des ménages doit être pris en compte pour évaluer les différences de niveau de vie entre classes sociales. Outre leur salaire, les ménages soviétiques perçoivent des transferts monétaires du fonds social de consommation, des transferts monétaires privés et tirent des revenus de l'exploitation de parcelles privées. Dans une économie de pénurie et de rationnement où se développent de nouvelles sources de revenus (activité du secteur privé, activités illégales...), il faudrait donc considérer le revenu *total* des ménages. McAuley (1979) distingue trois concepts de revenu pour les ménages soviétiques : *le revenu monétaire*, qui recouvre toutes les ressources monétaires, transferts compris ; *le revenu personnel*, qui inclut en plus les recettes en nature des *kolkhozes* ainsi que celles de l'exploitation des parcelles privées ⁽¹⁶⁾ ; enfin, *le revenu total* qui englobe le revenu personnel plus les services procurés gratuitement par l'Etat — services médicaux, éducation — et les subventions de prix. Ce dernier concept constitue l'indicateur le plus complet de revenu. Il est cependant particulièrement difficile d'estimer la satisfaction que retirent les ménages de ces différents services, ceux-ci leur étant automatiquement attribués et évalués à leurs coûts à partir d'un système de prix relatifs purement conventionnel, sans rapport avec l'offre et la demande internes des facteurs de production ou avec les prix mondiaux. On utilise donc le plus souvent comme indicateur de niveau de vie, le revenu personnel, qui évalue l'ensemble des ressources monétaires dont disposent librement les ménages (voir graphique 1).

(14) Le tableau A3 illustre l'ampleur des écarts de gains mensuels moyens pour les salariés d'une même branche dans deux Républiques importantes — la Fédération russe et l'Ouzbékistan.

(15) Elle peut aussi l'être sur les dépenses de consommation ; voir plus loin.

(16) Ce concept correspond à la mesure utilisée dans cette section. Il s'agit d'un revenu disponible, c'est-à-dire net des impôts sur le revenu ; toutefois, la fiscalité directe n'a qu'une relativement faible incidence sur la répartition (cf. *infra*, tableau 10).

1. Les enquêtes sur le budget des familles

La politique de « transparence » (*glasnost*) menée par Gorbatchev a considérablement facilité l'accès aux statistiques économiques soviétiques. On dispose ainsi de différents types d'informations sur les salaires et les revenus, publiées par le « Comité d'Etat aux statistiques » (*Goskomstat*) qui réalise des enquêtes régulières, trimestrielles et annuelles.

Les enquêtes régulières

Les données sur les salaires — rémunérations moyennes, répartition sectorielle et géographique — sont relativement complètes, fiables et homogènes pour les salariés du secteur d'Etat, et ce depuis 1956 (Shroeder, 1972). Celles sur les revenus doivent être utilisées avec beaucoup plus de précaution : construites à partir des enquêtes budgétaires portant sur 92 000 familles, (62 000 jusqu'en 1988) et uniquement sur le budget des salariés du secteur d'Etat et des paysans dans les fermes collectives, *kolkhoziens*⁽¹⁾, ces données ne se basent pas sur un échantillon représentatif (Shenfield, 1983). Plusieurs biais concourent en effet à entacher la fiabilité des sources budgétaires : la couverture territoriale est tout d'abord incomplète. Plus d'un tiers des unités territoriales n'est pas inclus dans l'enquête ; quant au reste, il n'est pas représenté proportionnellement à la population des *oblasts*. De plus, les familles sont sélectionnées sur le lieu même de leur travail, selon des quotas alloués aux branches de l'économie nationale. L'enquête budgétaire se base donc plus sur la population active que sur la population totale. Certains groupes sociaux sont ainsi sous-représentés (les titulaires de pensions, par exemple, inclus seulement depuis 1977), voire omis (les étudiants et les personnes handicapées appartenant à un ménage privé de personne active). Par contre, les familles comptant plusieurs foyers de rémunération ont plus de chance d'être retenues.

En outre, les secteurs caractérisés par de faibles salaires sont délibérément exclus de l'enquête, afin de retenir essentiellement les salariés les plus qualifiés donc les plus rémunérés. Tous ces biais contribuent finalement à surestimer le revenu moyen de la population et la variation du revenu de l'échantillon est plus faible que celle de la population totale. Enfin les sources budgétaires présentent d'autres défauts liés au déroulement de l'enquête : les informations collectées ne sont pas toujours exactes, à cause de la négligence des enquêteurs et du manque de confiance des familles, ce malgré les récompenses morales et matérielles perçues pour la contribution à l'enquête ; de plus, la période de participation de chaque famille étant très longue (de 9 à 10 ans), le comportement budgétaire des familles de l'échantillon se rationalise de plus en plus.

Outre ces problèmes liés aux sources statistiques, le traitement des informations est lui aussi déficient : les données soviétiques sont difficilement utilisables car présentées de façon groupées (pourcentage d'unités réparties dans des tranches de revenus) et les intervalles extrêmes ne sont pas bornés. Il ressort du tableau 1, par exemple, que 9,6 % des salariés gagnent plus de 300 roubles par mois en 1986 ; on ne sait cependant pas comment ces 9,6 % se répartissent dans l'intervalle, ni

(1) L'échantillon inclut maintenant les ménages travaillant dans la recherche, le commerce...

quelle est la limite supérieure de la tranche. Or ceci joue sur la répartition totale des salariés. On est également embarrassé lorsque l'on cherche à distinguer parmi les bas salaires, les familles proches du seuil (80 roubles) de celles véritablement démunies.

Certains tableaux, comme celui de l'utilisation du revenu, comportent des rubriques très peu détaillées ; beaucoup d'informations sont par conséquent perdues lors de l'agrégation.

Toutefois, si imparfaites qu'elles soient, les données officielles sont les seules dont on dispose. De plus, on ne les expose pas à la comparaison internationale : les informations statistiques utilisées dans cette étude cherchent à rendre compte du degré actuel d'inégalité de salaires et de revenus en URSS. Il convient donc surtout de les situer dans le contexte soviétique ; on est alors confronté à des problèmes d'interprétation : quelle est, par exemple, la signification d'un revenu monétaire dans une économie où les rémunérations en nature ⁽²⁾ et les subventions des prix à la consommation sont substantielles, et où prévalent pénuries et rationnements ? Si les biens ne sont pas disponibles, le marché noir qui se développe fonctionne avec un système de prix déconnecté des prix officiels. En outre, les ressources tirées des activités du secteur privé — dont la part dans le revenu augmente — sont certainement sous-estimées et très difficiles à évaluer en termes réels.

L'enquête de mars 1989

Une enquête ponctuelle sur le revenu et le niveau de vie des ménages soviétiques a été conduite par le *Goskomstat* auprès de 310 000 ménages (ou familles) sur l'ensemble du territoire de l'Union. L'échantillon comprenait 250 000 ménages de salariés du secteur d'Etat (soit 80,7 % de l'échantillon), 46 000 familles de *kolkhoziens* (14,8 %) et 14 000 bénéficiaires de pensions (4,5 %). Cette dernière catégorie de la population est donc clairement sous-représentée dans l'échantillon, puisque le nombre de personnes percevant des pensions en URSS représente environ 20 % de la population totale de l'Union.

(2) Accès au logement, à des biens de qualité supérieure.

L'étude de la répartition du revenu en URSS permet de traiter d'un problème spécifique : celui de l'existence de la pauvreté. Par idéologie, le système soviétique s'est plus attaché (depuis la seconde moitié des années cinquante) à prévenir les larges inégalités de revenus — le mode de détermination des salaires et les systèmes de transferts sociaux versés par les fonds sociaux de consommation en sont des illustrations — qu'à se préoccuper des pauvres. Le problème était délibérément éludé, puisque, jusqu'en 1989, il n'existait pas de seuil de pauvreté officiel. Aussi, en plus des aspects strictement inégalitaires — différences de niveau de vie entre les ménages soviétiques et entre les différentes Républiques d'URSS —, on développera les aspects propres à l'étude de la pauvreté.

La répartition du revenu

La répartition des salaires, présentée dans le tableau 1, ne permet pas de préjuger de celle des revenus : le salaire, on l'a vu, ne constitue pas un bon indicateur de niveau de vie ; de plus, les données soviétiques sur les salaires ne portent, pour l'essentiel, que sur les salariés du secteur d'Etat, tandis que celles sur les revenus incluent les *kolkhoziens* et les bénéficiaires de pensions. Le revenu moyen mensuel par habitant est calculé en rapportant le revenu total légal du ménage⁽¹⁷⁾ au nombre de personnes composant le ménage. Cette procédure d'évaluation du revenu par tête est relativement grossière, ne tenant compte ni des phénomènes d'économie d'échelle ni des différences de niveau de consommation selon l'âge. Le fait de ne pas utiliser d'échelle d'équivalence — ce qui permettrait un raisonnement en unité de consommation — biaise l'analyse en termes de niveau de vie. Ceci peut particulièrement fausser l'évaluation des niveaux de pauvreté et la composition des populations pauvres : cela pourrait conduire par exemple, à retenir davantage les familles nombreuses (cf. *infra*).

8. Répartition de la population selon le revenu mensuel moyen par tête (en roubles)

Roubles/mois	En millions			En pourcent		
	1980	1985	1988	1980	1985	1988
Population totale	265,5	277,2	285,5	100	100	100
< 50	19,3	11,8	8,3	7,3	4,3	2,9
50 - 75	49,3	37,8	27,7	18,5	13,6	9,7
75 - 100	61,6	54,8	44,7	23,2	19,8	15,7
100 - 125	51,8	53,6	50,2	19,5	19,3	17,6
125 - 150	35,0	41,7	44,9	13,2	15,0	15,7
150 - 175	21,7	28,9	35,0	8,2	10,4	12,2
175 - 200	12,5	18,6	25,7	4,7	6,7	9,0
200 - 250	10,9	19,0	28,8	4,1	6,9	10,1
> 250	3,4	11,0	20,2	1,3	4,0	7,1

Source : Goskomstat, *Narkhoz*, 1989, enquête budgétaire des familles.

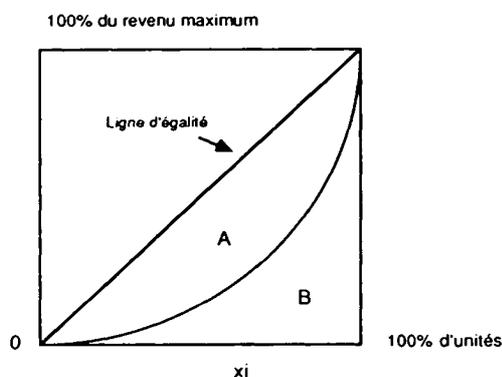
La répartition de la population soviétique selon le revenu mensuel moyen par habitant (tableau 8) n'est pas très concentrée si l'on se réfère aux pays occidentaux. Dans une étude récente, Alexeev et Gaddy (1991) utilisent l'indice de Gini (voir encadré 2) comme mesure de l'inégalité de la répartition du revenu : ils estiment, à partir du tableau 8, les coefficients de Gini en faisant l'hypothèse d'une répartition log-

(17) La notion de famille utilisée dans les statistiques soviétiques est définie comme « un groupe d'individus qui partagent un budget commun — et non nécessairement reliés par les liens du sang et du mariage — ». La famille correspond donc au ménage selon la définition de l'INSEE.

normale du revenu total. Les coefficients pour 1980, 1985 et 1988 sont tous égaux à 0,146, suggérant une grande stabilité de la répartition du revenu au cours de cette période. En outre, la faible valeur des coefficients témoigne d'une répartition relativement égalitaire.

2. Le coefficient de Gini

Le coefficient (ou indice) de Gini est une mesure courante de la concentration du revenu ; il se définit à partir de la courbe de Lorenz, obtenue en reportant, sur l'axe des abscisses, le pourcentage cumulé d'unités — individus ou ménages — dont le revenu est inférieur à une valeur x_i , et sur l'axe des ordonnées, le pourcentage cumulé du revenu agrégé détenu par ces unités. La figure ci-dessous en donne une illustration :



Si toutes les unités avaient exactement les mêmes revenus, la courbe de Lorenz se confondrait avec la diagonale (dite « ligne d'égalité ») ; lorsqu'il y a une inégalité de répartition, la courbe de Lorenz se trouve en revanche sous la ligne d'égalité.

Le coefficient de Gini est alors égal à la surface comprise entre la diagonale et la courbe de Lorenz rapportée au total de l'aire se trouvant sous la diagonale. Avec les notations de la figure, ceci s'écrirait :

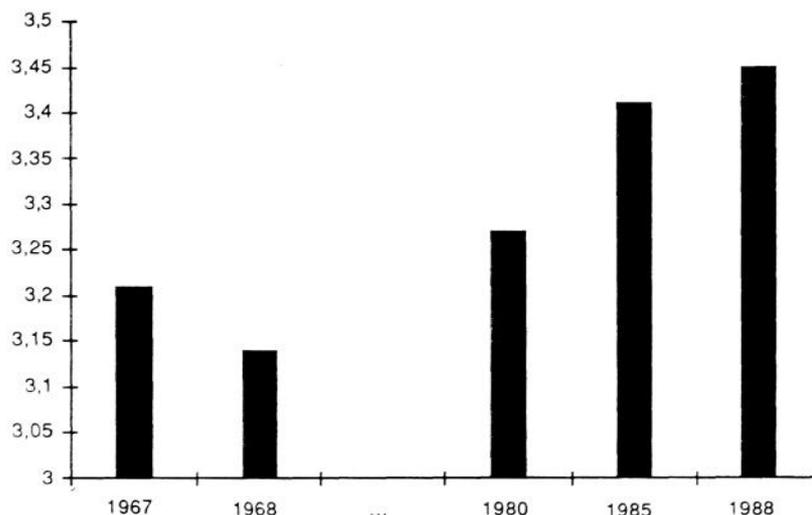
$$\text{Coefficient de Gini} = A / A + B$$

Il est difficile de dégager des tendances historiques de l'inégalité en URSS car on dispose de peu de données de répartition du revenu. McAuley (1979) a pu calculer quelques ratios de déciles pour évaluer la dispersion des revenus monétaires dans les années cinquante et soixante : il trouve un rapport de 4,1 en 1958 et de 3,1 en 1967, pour les salariés non agricoles du secteur d'Etat. La réduction des inégalités entre les deux années est sensible. Elle correspond à une diminution très marquée des inégalités salariales en URSS (voir graphique 2 plus haut) qui coïncide, selon l'auteur, avec « les innovations majeures de la

politique salariale de l'Etat » (réorganisation de la structure des salaires durant la période 1956-1965). En ce qui concerne la répartition du revenu des *kolkhoziens*, McAuley n'a pu obtenir que des données pour 1965 et 1968. L'inégalité mesurée de la même façon décline également (3,97 en 1965 à 3,15 en 1968).

Il semble que la dispersion du revenu de l'ensemble de la population ait augmenté légèrement entre 1967 et le début des années quatre-vingt, mais l'absence de données pour les périodes intermédiaires ne permet cependant pas de décrire l'évolution du ratio. Enfin, le creusement de l'écart entre les ménages les plus riches et les ménages est très net au cours des années quatre-vingt (graphique 3). Toutefois, dans ce domaine également, il n'est pas encore possible, faute de données plus récentes, de mesurer les conséquences globales des réformes, dont la mise en œuvre date, pour l'essentiel, des années 1988-91.

3. Evolution de la dispersion des revenus des ménages soviétiques *, 1967-1988



* Ratio du revenu moyen par tête des ménages du premier décile à celui des ménages du neuvième décile.

Sources : McAuley (1979), pour 1967 et 1968 ; calculs des auteurs à partir des données du Goskomstat, Narkhoz 1988, 1989.

L'interprétation des données récentes est, en outre, rendue délicate par la non prise en compte des revenus « illégaux »⁽¹⁸⁾ de l'économie souterraine. Or celle-ci aurait crû de façon considérable ces quinze dernières années⁽¹⁹⁾. Quel peut, alors, être l'impact de ces revenus sur l'inégalité ? Permettent-ils de compenser certaines distorsions salariales ? Pour Bergson (1984), le fait d'inclure ces sources de revenu tend à augmenter l'inégalité. Alexeev et Gaddy (1991) parviennent à la même conclusion et soulignent que la dispersion du revenu se serait ainsi accentuée depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev. Ces conclusions doivent, toutefois, être lues avec la plus grande précaution étant donné le manque de précision et de fiabilité des données concer-

(18) Revenus privés et revenus tirés d'activités malhonnêtes (Grossman, 1979).

(19) Multipliée par quatre selon Tatyana Koryagina. (*Trud*, 1988).

nant les revenus « illégaux ». Il semble cependant probable que l'inégalité due à ces développements se soit accentuée durant la période de transition.

La pauvreté

La répartition relativement égalitaire du revenu en URSS ne signifie pas que la pauvreté n'existe pas. De fait la pauvreté n'est pas seulement relative. Les revenus minimaux, filets de sécurité du système social, commencent à peine à être ajustés : le salaire minimum — qui n'avait pas évolué depuis les années soixante-dix — et le minimum vieillesse sont passés depuis peu à 70 roubles par mois...

L'étude de la pauvreté passe en premier lieu par une évaluation du nombre de pauvres : en URSS, le seuil de pauvreté officiel est déterminé à partir d'un revenu minimum nécessaire à la subsistance. Ce dernier est évalué sur la base d'un panier de la ménagère. La référence à un panier de consommation pose le problème de la perception sociale des besoins. Celle-ci est particulièrement arbitraire dans une économie telle que l'Union soviétique : les biens qui composent le panier sont choisis par le « Comité d'Etat au travail » (*Goskomtrud*) et évalués aux prix administrés ; en outre, il n'est pas tenu compte de la désutilité due à la pénurie et au temps perdu à faire la queue pour se procurer les biens rationnés. Cette méthode d'évaluation de la pauvreté est cependant la méthode officielle et la seule référence. Elle aurait dû conduire, selon *Goskomtrud*, à un revenu minimum de 100 roubles par habitant en 1988 ; il y aurait alors eu un peu plus de 80 millions de pauvres en URSS (28 % de la population totale, tableau 8). Le seuil de pauvreté officiel retenu a cependant été fixé à 75 roubles par mois et par habitant, soit 34 % du salaire moyen en 1988 (220 roubles) ; en considérant ce seuil, les pauvres ne représentent plus que 12 % de la population. La très grande sensibilité de la mesure de la pauvreté au choix du seuil s'explique par la très forte concentration de la population dans les tranches moyennes : près de la moitié de la population avait, en 1988, un revenu mensuel compris entre 75 et 150 roubles.

Depuis 1980, le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur à 75 roubles par mois, n'a cessé de diminuer (26 % en 1980 ; 18 % en 1985 ; 12 % en 1988 et 11 % en 1989). Néanmoins, la récente hausse des prix et l'intensification des pénuries rendent ce seuil obsolète. Ainsi, avec la définition de la pauvreté de l'OCDE — « les pauvres sont ceux qui ont des revenus inférieurs à la moitié du revenu moyen » (le seuil s'élève alors à 130 roubles par mois et par habitant en 1989) —, plus de 40 % de la population se trouve en état de précarité.

L'analyse de la pauvreté ne peut se limiter à une étude quantitative ; elle nécessite une description des populations pauvres. La composition et les caractéristiques des pauvres d'Union soviétique sont doublement instructives : elles permettent d'une part, d'identifier le champ d'application de toute politique sociale préventive ; de l'autre, elles soulignent les carences du système.

Qui sont les pauvres de l'URSS et en quoi diffèrent-ils du reste de la population ? Les familles nombreuses (trois enfants et plus) constituent environ la moitié des groupes défavorisés ; les bénéficiaires de pensions en représentent 20 % et les familles monoparentales (ou les jeunes ménages avec deux ou trois enfants) 30 %. L'insuffisance de revenus dépend ainsi du fait qu'il y ait peu — ou pas — de personne active dans le ménage. En outre, élever des enfants constitue un véritable facteur de pauvreté en URSS. Une étude de *Goskomtrud* (Comité d'Etat au travail et aux affaires sociales) montre par exemple que l'arrivée d'un enfant fait souvent basculer les familles ne comptant qu'une seule personne active, dans la pauvreté (30 % d'entre elles passent sous le seuil de pauvreté lorsqu'il s'agit du premier enfant, 50 % pour les suivants). La forte proportion de familles nombreuses parmi les pauvres (tableau 9) ⁽²⁰⁾ témoigne de l'obsolescence du système d'allocations familiales : établi en 1947, le montant de ces allocations — quatre roubles mensuels pour le quatrième enfant, quinze roubles pour le onzième — n'a pas été modifié jusqu'en décembre 1990 ! Aussi fallait-il, de façon générale, que les deux parents travaillent pour subvenir aux

9. Répartition des familles de salariés et de kolkhoziens, de taille différente selon la tranche de revenu par tête, 1989

En pourcent

	Revenu mensuel moyen par tête, en roubles							
	Total	< 75	75-100	100-25	125-150	150-175	175-200	> 200
Total familles de salariés, avec enfants	100	18,3	20,4	22,5	17,1	9,8	5,2	6,7
1 enfant	100	8,2	15,5	23,2	21,5	13,8	7,8	10,0
2 enfants	100	17,8	26,3	25,7	15,5	7,2	3,3	4,2
3 enfants	100	48,2	27,1	13,9	6,1	2,4	1,2	1,1
4 enfants	100	75,2	16,7	5,6	1,5	0,6	0,2	0,2
5 enfants et plus	100	90,2	7,5	1,6	0,3	0,3	0,1	—
Total familles de kolkhoziens, avec enfants	100	48,5	23,5	14,7	7,4	3,1	1,4	1,4
1 enfant	100	24,6	26,9	22,5	13,5	6,2	3,2	3,1
2 enfants	100	42,9	29,7	16,5	6,7	2,5	0,7	1,0
3 enfants	100	69,9	19,4	7,1	2,5	0,8	0,3	—
4 enfants	100	88,3	8,9	1,7	0,8	0,2	0,1	—
5 enfants et plus	100	96,0	3,0	0,8	0,2	—	—	—

Source : Goskomstat, *Narkhoz*, 1990, enquête budgétaire des familles, 310 000 familles.

(20) Les données présentées dans le tableau 9 ne concernent que les familles avec enfants. Le tableau A4, en annexe A, contient des données, arrangées différemment, qui concernent l'ensemble des ménages, y compris les personnes seules et les ménages sans enfants.

besoins minimaux de leur famille. La difficile situation des familles nombreuses doit cependant être relativisée par le fait que leur revenu par tête est systématiquement sous-estimé par la non-prise en compte des économies d'échelle (cf. *infra* et encadré 3).

Dans les tranches de revenus élevés, le salaire constitue la source principale du revenu (près de 70 %), alors que les revenus de familles défavorisées proviennent surtout des transferts (près de 38 %) et de l'exploitation de parcelles privées (13 %) (tableau 10). Pourtant les ménages les plus « aisés » bénéficient aussi de transferts dont les montants représentent une part non négligeable de leurs revenus monétaires. En revanche, les prélèvements fiscaux apparaissent globalement progressifs. Enfin, comme il était prévisible, les ménages les plus pauvres consacrent aux dépenses alimentaires une part de leurs revenus très supérieure à la moyenne, tandis que leur capacité d'épargne apparaît quasi inexistante.

10. Composition du revenu total par tête et répartition des dépenses par tête des familles selon le niveau du revenu mensuel par tête, 1988

En pourcent

	Roubles/mois					
	Ensemble des familles	< 75	75 - 100	100 - 150	150 - 200	> 200
Revenu total	100	100	100	100	100	100
Salaires	65,4	37,8	51,5	65,4	70,0	68,5
Revenus kolkhoziens	6,6	11,6	8,5	6,3	5,9	5,8
Transferts sociaux	13,6	29,1	21,8	13,6	10,2	10,6
Revenus des parcelles privées	6,8	13,1	9,2	7,0	6,4	6,5
Autres transferts	7,6	8,4	9,0	7,7	7,5	8,6
Emplois	100	100	100	100	100	100
Alimentation	34,3	51,5	42,7	35,8	31,9	28,4
Autres biens	30,4	27,4	29,2	30,3	32,0	29,7
Services	9,6	8,0	9,8	10,3	9,1	7,9
Impôts	16,9	12,4	14,2	16,3	18,3	20,9
Epargne	8,8	0,7	4,1	7,3	8,7	13,1

Source : Goskomstat, *Narkhoz*, 1989.

Les disparités régionales

Dans un pays-continent comme l'Union soviétique, il paraît naturel et nécessaire de traiter des problèmes d'inégalité et de pauvreté au niveau régional : les différences culturelles et socio-économiques observées en URSS se conjuguent aux inégalités des dotations en ressources naturelles pour créer des situations régionales spécifiques (cf. annexe B ; voir également : CEDUCEE, 1990 ; Le Cacheux, 1990 ; Sapir, 1990 ; Sapir, 1991), dont on a vu certains effets en matière de salaires. L'étude des dimensions régionales est d'autant plus pertinente que plusieurs Républiques se sont déclarées indépendantes et qu'il existe, de ce fait, de grandes incertitudes quant aux évolutions relatives futures et quant aux modalités de la protection sociale dans le nouvel ensemble d'Etats souverains.

L'analyse de la répartition du revenu de la population *intra*-République adopte la même démarche que précédemment, mais porte sur un espace géographique plus petit et *a priori* plus homogène — 'sauf dans le cas de la Fédération russe, elle-même constituée de nombreuses Républiques et Régions autonomes, d'une grande diversité. Elle permet de déboucher sur une approche comparative des niveaux de vie *entre* République.

L'inégalité au sein des Républiques a été estimée par Alexeev et Gaddy (1991) : leur principal résultat est que la répartition du revenu est en général plus concentrée dans les Républiques du nord que celles du sud ⁽²¹⁾. Les caractéristiques structurelles propres aux Républiques — par exemple, la composition de la population (nombre de *kolkhoziens* par rapport au nombre de salariés) — permettent, comme on l'a vu, d'expliquer en partie ces différences.

Les niveaux de pauvreté reflètent de façon plus marquée encore ce clivage entre nord et sud de l'URSS : alors qu'en Tadjikie et en Ouzbékistan 51 % et 43 %, respectivement, de la population se trouvaient sous le seuil de pauvreté en 1989 (tableau 11), l'Estonie comptait moins de 2 % de pauvres et la Fédération russe moins de 5 %. En outre, le taux de pauvreté a beaucoup plus diminué entre 1988 et 1989, dans les Républiques « riches » que dans les autres (il a été réduit de moitié en Estonie et de 2 % seulement en Ouzbékistan).

On est tenté, au vu de ces résultats, de hiérarchiser les Républiques par niveau de vie. Il serait alors intéressant d'avoir des indications sur le niveau de vie moyen de chacune d'entre elles. Aucune donnée récente n'est malheureusement disponible. Dans l'étude citée précédemment, Alexeev et Gaddy ont essayé d'en donner une estimation : il apparaît alors que les Républiques ayant un niveau de vie moyen élevé sont aussi celles qui sont le plus égalitaires, comme le suggèrent les données du tableau 11.

Les différences substantielles entre les Républiques sont-elles plus apparentes que réelles ? Plusieurs types d'ajustements peuvent en effet

(21) Les Républiques du sud recouvrent la Transcaucasie et les Républiques d'Asie centrale ; celles du nord, la Fédération russe, la Biélorussie, l'Ukraine, la Moldavie et les Républiques baltes.

11. Répartition de la population selon le revenu mensuel moyen par tête en roubles, par République, 1989

En pourcent de la population totale de chaque République

	Population (millions)	Roubles/mois				
		< 75	75 - 100	100 - 150	150 - 200	> 200
URSSR	286,7	11,1	13,7	31,3	22,1	21,8
RSFSR	147,3	5,0	11,0	31,1	25,1	27,8
Ukraine	51,5	6,0	14,2	37,2	24,5	18,1
Biélorussie	10,2	3,3	10,3	34,1	27,5	24,8
Ouzbékistan	20,0	43,6	22,7	22,5	7,4	3,8
Kazakhstan	16,5	15,5	17,8	32,0	18,6	16,1
Géorgie	5,4	13,0	16,4	32,1	19,9	18,6
Azerbaïdjan	7,1	33,5	20,3	25,8	11,6	8,8
Lituanie	3,7	2,3	7,1	27,1	27,1	36,4
Moldavie	4,3	11,8	17,9	35,5	20,2	14,6
Lettonie	2,7	2,4	7,4	27,6	27,4	35,2
Kirghizie	4,3	32,8	23,0	27,7	10,6	5,9
Tadjikie	5,2	51,1	21,8	18,9	5,4	2,8
Arménie	3,3	14,7	19,2	35,0	18,7	12,8
Turkménie	3,6	35,0	22,6	26,2	10,1	6,1
Estonie	1,6	1,9	6,0	24,3	26,4	41,4

Source : Goskomstat, *Narkhoz*, 1990, enquête budgétaire des familles.

se justifier : on peut penser que si l'on considérait l'ensemble des revenus des ménages (revenus « illégaux » compris), on relativiserait le faible niveau de vie des Républiques du sud, dans la mesure où l'activité souterraine y est plus développée⁽²²⁾ ; des ajustements démographiques contribueraient eux aussi à réduire les disparités régionales. Les profils démographiques des Républiques (taille et composition des familles) sont en effet très hétérogènes (tableaux 12 et 13)⁽²³⁾ : en

(22) Berkeley-Duke, cité dans Grossman (1979).

(23) Soulignons que les données du tableau 12, qui couvrent les salariés du secteur d'Etat et les membres des *kolkhozes*, sont des données d'enquête et ne concernent que les familles avec enfants, tandis que celles du tableau 13, relatives aux seuls salariés du secteur d'Etat, sont issues des recensements généraux de 1970 et 1989 et incluent les ménages sans enfants, mais pas les personnes seules.

12. Répartition des familles de salariés selon le nombre d'enfants,
par République, 1988

En pourcent du nombre de familles de salariés du secteur dans la République

		Nombre d'enfants					
		Total	1	2	3	4	5 et plus
URSSR	E	100	49,9	37,7	8,1	2,5	1,8
	K	100	33,9	34,6	16,4	7,5	7,6
RSFSR	E	100	54,2	38,3	6,0	1,1	0,4
	K	100	40,1	39,6	14,5	3,9	1,9
Ukraine	E	100	56,3	37,8	5,0	0,7	0,2
	K	100	44,2	39,0	12,5	2,7	1,6
Biélorussie	E	100	50,4	43,2	5,4	0,7	0,3
	K	100	37,7	41,5	15,1	4,0	1,7
Ouzbékistan	E	100	25,0	29,7	20,2	13,0	12,1
	K	100	15,0	22,1	22,3	17,3	23,3
Kazakhstan	E	100	39,3	39,1	13,8	4,9	2,9
	K	100	24,0	29,7	24,7	12,3	9,3
Géorgie	E	100	40,2	43,7	13,3	2,3	0,5
	K	100	36,6	41,7	16,2	3,9	1,6
Azerbaïdjan	E	100	31,0	36,5	19,1	9,1	4,3
	K	100	29,2	27,7	21,2	13,5	8,4
Lituanie	E	100	52,4	40,9	5,5	0,7	0,5
	K	100	42,5	38,7	12,3	4,8	1,7
Moldavie	E	100	47,0	38,9	12,0	1,6	0,5
	K	100	33,8	40,2	16,8	7,8	1,4
Lettonie	E	100	56,7	36,5	5,1	1,0	0,7
	K	100	42,4	37,0	14,1	3,8	2,7
Kirghizie	E	100	33,3	30,9	18,3	9,4	8,1
	K	100	19,5	23,4	22,9	15,3	18,9
Tadjikie	E	100	21,8	23,4	19,3	14,6	20,9
	K	100	12,4	17,3	20,0	17,8	32,5
Arménie	E	100	30,5	45,6	18,4	4,4	1,1
	K	100	28,4	35,7	28,0	7,1	0,8
Turkménie	E	100	25,3	28,4	20,4	13,5	12,4
	K	100	17,6	20,2	20,0	19,7	22,5
Estonie	E	100	50,4	40,0	8,1	0,8	0,7
	K	100	38,0	42,0	14,8	2,3	2,9

E : Secteur d'Etat.

K : *Kolkhozes*.

Source : Goskomstat, *Narkhoz*, 1989, enquête budgétaire des familles, 310 000 familles.

13. Répartition des familles selon le nombre de membres et taille moyenne des familles, par République, 1970 et 1989

En pourcent du total

		Nombre total de familles (milliers)	2	3	4	5	6	≤7	Taille moyenne des familles
URSS	1970	58 690	25,4	26,2	24,1	12,6	5,9	5,8	3,7
	1989	73 078	31,4	25,8	24,0	9,6	4,3	4,6	3,5
RSFSR	1970	32 617	26,5	27,9	24,9	12,1	5,0	3,5	3,5
	1989	40 246	34,2	28,0	25,2	8,3	2,7	1,5	3,2
Ukraine	1970	12 259	28,3	27,6	25,5	12,0	4,5	2,1	3,4
	1989	14 057	35,1	27,1	24,1	8,6	3,5	1,7	3,2
Biélorussie	1970	2 221	26,4	24,2	25,8	14,5	6,0	3,0	3,6
	1989	2 796	34,8	27,4	26,8	7,6	2,4	1,1	3,2
Ouzbékistan	1970	2 137	13,1	15,0	15,8	13,7	12,6	29,7	5,3
	1989	3 415	12,0	12,7	16,7	14,9	13,2	30,5	5,5
Kazakhstan	1970	2 792	17,8	21,5	22,7	15,2	9,4	13,5	4,3
	1989	3 824	22,6	22,3	25,4	13,6	7,2	8,9	4,0
Géorgie	1970	1 074	20,4	19,8	24,1	17,9	10,2	7,5	4,1
	1989	1 244	21,3	19,5	25,2	16,1	9,8	8,1	4,1
Azerbaïdjan	1970	956	15,0	15,1	16,0	14,3	13,4	26,3	5,1
	1989	1 381	14,7	14,5	21,3	18,2	13,2	18,1	4,8
Lituanie	1970	802	28,9	27,8	24,4	11,7	4,5	2,6	3,4
	1989	1 000	33,8	28,7	25,5	8,0	2,6	1,4	3,2
Moldavie	1970	864	26,7	24,6	22,2	12,5	6,7	7,5	3,8
	1989	1 144	30,7	25,5	26,7	11,1	3,9	2,0	3,4
Lettonie	1970	634	33,6	31,5	22,6	8,5	2,7	1,1	3,2
	1989	732	37,8	28,7	22,5	7,5	2,3	1,1	3,1
Kirghizie	1970	598	17,2	19,1	19,9	14,2	10,2	19,4	4,6
	1989	856	17,1	17,3	20,8	15,3	11,0	18,6	4,7
Tadjikie	1970	513	12,5	14,2	15,4	13,3	12,7	32,0	5,4
	1989	799	11,1	11,1	14,4	12,9	11,9	38,3	6,1
Arménie	1970	476	10,7	12,6	18,3	20,6	18,1	19,7	5,0
	1989	559	12,5	14,0	26,3	20,8	12,9	13,6	4,7
Turkménie	1970	389	14,7	16,2	15,7	12,3	11,3	29,8	5,2
	1989	598	11,9	13,0	16,4	14,0	12,7	31,9	5,6
Estonie	1970	358	35,2	31,0	22,9	7,8	2,2	0,8	3,1
	1989	427	38,2	27,6	23,7	7,5	2,1	0,9	3,1

Source : Goskomstat, *Social Indicators*, 1990 données de recensement.

matière de structures démographiques, les regroupements que l'on peut opérer recouvrent, dans une large mesure, ceux qui sont fondés sur des critères de revenu par tête. Les familles nombreuses sont, en général, majoritaires dans les Républiques du sud, alors qu'elles ne représentent qu'un faible pourcentage des ménages au nord. En outre, l'écart a eu tendance à se creuser au cours des deux dernières décennies : alors que la natalité reculait au nord — mais également au Kazakhstan, en Azerbaïdjan et en Arménie —, réduisant la taille moyenne des familles, celle-ci a sensiblement augmenté dans les Républiques d'Asie centrale — notamment en Tadjikie, où près du tiers des familles de *kolkhoziens* avec enfants ont cinq enfants ou plus ! Or on a vu que dans le cas des familles nombreuses, le niveau de pauvreté était sans doute surestimé par la non prise en compte des économies d'échelle. Néanmoins, la seule application d'une échelle d'équivalence ne permettrait sans doute pas de rendre compte des différences socio-démographiques (voir encadré 3).

L'analyse précédente évalue le niveau de vie de chaque République à partir du revenu moyen par habitant. Or, un revenu élevé ne garantit pas un niveau de vie élevé : le marché soviétique des biens de consommation est un marché rationné ; le pouvoir d'achat d'un revenu ne se réalise par conséquent pas toujours en consommation effective. Inversement, des Républiques ayant de faibles niveaux de revenu moyen par habitant peuvent au contraire jouir de conditions favorables de niveau de vie, si les marchés sont bien approvisionnés : l'Azerbaïdjan ou la Moldavie, par exemple, classées parmi les Républiques les plus pauvres, bénéficient cependant d'une offre relativement abondante de produits alimentaires de base.

L'étude des données de consommation effective des ménages devrait donc permettre d'avoir une appréciation plus exacte du niveau de vie de chaque République. Le tableau A5, en annexe A, présente la répartition de la consommation annuelle par habitant des principaux produits alimentaires, selon le niveau de revenu et par République. Les différences sont frappantes : la consommation moyenne de viande par habitant en Tadjikie et en Ouzbékistan est ainsi inférieure à la moitié de celle de la Fédération russe et peu supérieure au tiers de celle de la Lituanie ⁽²⁴⁾. On constate le même type d'écart pour tous les produits — sauf les fruits et légumes — entre les Républiques baltes, d'une part, et la Tadjikie ou l'Ouzbékistan, d'autre part. Les différences de profils de consommation s'exacerbent pour les bas revenus : le mode de consommation d'un « pauvre » — tel qu'il est officiellement défini — en Estonie correspond même pratiquement au mode de consommation d'un « riche » en Ouzbékistan ! Les pauvres des Républiques d'Asie centrale paraissent alors encore plus défavorisés. Les différences de prix (tableau A6, annexe A) semblent pouvoir expliquer cette situation : la valeur du rouble n'est pas uniforme en Union soviétique et le coût de la vie varie considérablement entre les différentes Républiques et même entre les classes sociales. Il existe ainsi en URSS plusieurs zones de prix entre lesquelles le prix du kilo de viande, par exemple, varie de

(24) La consommation de viande par personne est cependant un critère discutable, dans la mesure où les habitudes alimentaires interfèrent avec le niveau de vie.

2,43 roubles (Biélorussie et Estonie) à 3,49 roubles (Ouzbékistan). De plus, ces prix sont des moyennes relevées dans les magasins d'Etat. Or bien souvent les pratiques discriminatoires sur les marchés obligent les personnes pauvres à recourir aux marchés parallèles sur lesquels les prix ne sont pas contrôlés et à payer le kilo de viande plus cher, l'accès aux biens de consommation et la qualité supérieure des produits étant souvent réservés aux ménages de cadres.

3. Un exemple d'ajustement démographique (Estonie et Tadjikie)

Cet encadré cherche à donner une illustration des ajustements que l'on pourrait faire, si on voulait rendre compte des différences de niveau de consommation selon l'âge et des phénomènes d'économie d'échelle. L'application d'une échelle d'équivalence, parce qu'elle tient compte de la taille et de la composition des familles, permet un raisonnement en unités de consommation, UC. Les ajustements sont effectués à partir de calculs assez grossiers qui ont le mérite cependant d'être explicatifs. Ils sont basés sur les estimations de Alexeev et Gaddy (1991) — pour les revenus moyens par habitant et par République — et sur les données de *Goskomstat* — pour la taille moyenne des familles — ; l'échelle d'équivalence utilisée est celle de l'OCDE.

1988

	Revenu moyen par habitant (roubles/mois)	Taille moyenne des familles	Revenu total moyen par familles (roubles/mois)	Revenu moyen par UC (roubles/mois)
Estonie	186	3	558	253
Tadjikie	78	6	468	126

- Le revenu moyen total par famille se calcule facilement à partir du revenu moyen par habitant et du nombre de personnes composant la famille (troisième colonne du tableau).

- Le revenu moyen par unité de consommation est obtenu en rapportant le revenu total de la famille au nombre « d'équivalent adultes » donné par l'échelle d'équivalence : celle-ci accorde une pondération de 1 au premier adulte de la famille, de 0,7 aux adultes suivants et de 0,5 aux enfants.

Ainsi une famille tadjik — composée en moyenne d'un couple et de quatre enfants — équivaut à 3,7 adultes (ou unités de consommation) ; une famille estonienne, à 2,2 adultes. On calcule alors les revenus moyens par unités de consommation (quatrième colonne du tableau) : ces ajustements permettent de réduire les écarts de niveau de vie entre l'Estonie et la Tadjikie, puisque le revenu moyen n'est plus que deux fois plus élevé en Estonie qu'en Tadjikie, alors qu'il l'était 2,4 fois plus, non ajusté.

L'approche par République, forcément comparative, souligne la difficulté qu'il y a à établir une norme commune à l'ensemble de l'Union soviétique : le seuil officiel de 75 roubles, parce qu'il ne tient pas compte des différences de niveau de vie moyen entre Républiques, n'est pas un indicateur satisfaisant. Ceci est particulièrement préoccupant lors de la mise en application d'un programme social : une mauvaise évaluation des problèmes pourrait alors conduire à une allocation sous-optimale des transferts sociaux, les Républiques les plus riches étant davantage favorisées — par le choix des produits de consommation subventionnés, par exemple.

La protection sociale en Union soviétique

Même dans une économie où le travail est à la fois un droit individuel, inscrit dans la Constitution, et un devoir ; même si les salaires sont, dans un tel système, censés assurer à tous les ménages — pourvu que les deux membres du couple travaillent — des revenus suffisants pour couvrir les besoins de la famille ; un système de protection sociale est nécessaire, ne serait-ce que pour garantir contre les risques de maladie, d'accidents..., pour assurer aux retraités des ressources que l'absence de propriété privée leur interdit d'accumuler sous forme patrimoniale durant leur vie active, éventuellement aussi pour mener une politique familiale destinée à soutenir la natalité, etc.

Dans la mesure où le système préexistant aux réformes a très largement modelé la répartition des revenus qui constitue l'une des conditions initiales de la transformation en cours, il est important d'en comprendre les grandes lignes, même s'il apparaît clairement qu'il ne pourra pas survivre à la libéralisation et à la réorganisation de l'économie.

Le système de protection sociale à la veille des réformes

Les principes qui ont inspiré la conception du système de répartition des revenus et de protection sociale — la distinction entre les deux n'ayant guère de sens dans une économie planifiée — peuvent être résumés à la tentative de conciliation de deux préceptes simples, qui ont, tour à tour, dicté aux dirigeants les orientations de leur politique de distribution aux citoyens des fruits de l'appareil de production, après, bien sûr, en avoir soustrait, ce qui devait aller à l'investissement productif — afin d'assurer la croissance économique pour le bien-être des générations futures — et au « complexe militaro-industriel » — afin d'assurer la défense. Ces deux préceptes, appliqués dans des proportions variables selon les époques, s'expriment dans les deux mots d'ordre suivants : « à chacun selon ses besoins » ou « à chacun selon son travail ». L'architecture générale du système ⁽²⁵⁾ qui, dans ses

(25) Seules les caractéristiques majeures du système de répartition préexistant sont exposées dans cette section. Pour une description plus détaillée, voir l'excellente étude de Crosnier (1986). Voir, également, FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991.

grandes orientations, avait été mis en place dès après la Révolution d'octobre, puis sensiblement amélioré en 1947, et étendu aux *kolkhoziens* dans les années soixante, était assez simple et permettait d'assurer une couverture assez générale de la population. Mais il n'empêchait pas — comme on l'a vu dans la section précédente — l'existence d'une pauvreté endémique, touchant une fraction substantielle de la population. En outre, il est, dans ses fondements mêmes, incompatible avec le fonctionnement d'une économie de marché.

Le système de prix, principal instrument de répartition

La fixation, par les autorités centrales de planification, des prix de détail des biens et services offerts aux ménages jouait un rôle central dans la politique de répartition du système soviétique. Les circuits de distribution étaient, en effet, entre les mains de l'Etat, pour l'essentiel du moins ⁽²⁶⁾. Il était dès lors possible de pratiquer des prix bas sur les produits de première nécessité, l'écart éventuel entre les coûts — de production et de distribution — et les prix de détail étant comblé par des subventions directes provenant du budget de l'Etat.

La forme extrême de ce mode de distribution subventionné est, évidemment, la gratuité qui, comme dans de nombreuses économies occidentales, prévaut pour un certain nombre de services publics, jugés prioritaires : l'éducation, mais aussi la santé, l'ensemble des soins étant pris en charge sans participation financière du malade. En outre, le logement est fourni par l'Etat ou ses organes locaux à des loyers dont les niveaux sont demeurés extrêmement bas, la différence avec les coûts étant, dans ce cas également, prise en charge par le budget. Financé par des recettes provenant essentiellement de prélèvements, le plus souvent négociés entre les autorités et l'entreprise, sur les profits des entreprises d'Etat — de celles, du moins qui dégageaient des profits — et des taxes sur les ventes des biens « de luxe », le système de distribution subventionné était censé favoriser l'accès de tous aux biens et services vitaux, au détriment des consommations considérées comme « superflues ».

Pour les services gratuits — éducation, santé —, le besoin de financement a pu être contenu par une politique de bas salaires dans les branches concernées (cf. plus haut), mais aussi par un sous-équipement chronique. L'insuffisance — qualitative et quantitative — dans le secteur de la santé a engendré des rationnements aigüs et une détérioration marquée de la santé publique que l'on peut observer dans les

(26) Le commerce privé n'a, cependant, jamais été complètement éliminé : les marchés *kolkhoziens*, sur lesquels les paysans étaient autorisés à écouler, à des prix relativement libres, les excédents de production de leurs « lopins individuels », ont toujours fonctionné. Ils sont devenus, depuis quelques années, une source majeure d'approvisionnement pour les ménages qui en ont les moyens financiers, les prix augmentant très rapidement avec l'extension des pénuries dans le secteur d'Etat. En outre, le marché noir s'est, comme on l'a dit, fortement développé au cours des années récentes, pour les mêmes raisons. Enfin, le secteur coopératif, autorisé à partir de 1988 (cf. première partie), s'est considérablement développé dans les branches liées à la consommation des ménages et, dans une moindre mesure, dans la santé et les services sociaux (voir tableau A2, en annexe A).

chiffres démographiques — notamment l'espérance de vie et la mortalité infantile (voir tableau A7, en annexe A) ; elle a également permis le développement de favoritismes, de pratiques discriminatoires et d'une corruption importante dans les milieux médicaux, phénomènes qui, semble-t-il, tendent à renforcer les inégalités en matière d'accès aux soins. De la même manière, faute de moyens financiers suffisants, la quantité et la qualité des logements se sont considérablement détériorées, l'incidence des difficultés étant, apparemment, aussi inégalitaires que dans le cas de la santé. Seule l'accès à l'éducation ne semble pas avoir conduit à des pratiques discriminatoires, du moins si l'on en juge d'après les chiffres moyens ⁽²⁷⁾.

Quant aux subventions directes destinées à maintenir bas les prix de détail des produits de première nécessité — selon des critères d'ailleurs contestables et avec des inégalité régionales sensibles (cf. plus haut) —, leurs montants ont eu tendance à s'accroître fortement avec l'augmentation des coûts et des prix de production inspirée par le souci de fournir aux entreprises, aux salariés et agriculteurs, des incitations suffisantes à produire et à livrer dans les circuits de distribution d'Etat les biens et services concernés (tableau 14). En outre, le maintien de prix bas et l'insuffisance de l'offre ont eu pour effets, bien connus, une situation de rationnement, de plus en plus sévère, des consommateurs dans les magasins d'Etat, l'inflation ouverte sur les marchés *kolkhoziens*, et le développement du marché noir.

14. Dépenses publiques aux titres du fonds social de consommation et des subventions directes sur prix de détail, 1988 et 1989

En milliards de roubles

	1988	1989
Fonds social de consommation	175,4	—
dont : - éducation	44,4	—
- santé	25,4	—
- pensions	73,6	76,4
dont : - retraites	54,9	58,6
- logement	11,4	—
Subventions directes	86,3	97,6
dont : - viande et produits carnés	21,7	22,7
- lait et produits laitiers	15,8	17,5

Sources : Goskomstat ; FMI - BIRD - OCDE - BERD, 1991.

(27) Les chiffres disponibles concernant l'accès à l'éducation traduisent, en apparence, une réussite du système (Le Cacheux, 1990). Il est cependant difficile de porter un jugement à partir des seules données quantitatives. Notons également que des différences substantielles entre Républiques sont visibles même dans les chiffres moyens (voir, FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991).

C'est pour remédier à ces déséquilibres — sur les marchés des biens de consommation et dans les finances publiques — qu'une réforme générale des prix de détail a été opérée le 2 avril 1991. Alors qu'une partie des prix de détail était — totalement ou partiellement — libérés (environ 40 % des produits des magasins d'Etat), les autres étaient fortement augmentés — 60 % en moyenne, mais plus de (?) pour la viande, par exemple —, pour assurer une plus grande cohérence entre la structure des prix de production, déjà ajustés dans des proportions considérables à plusieurs reprises et surtout le 1^{er} janvier 1991, et celle des prix de détail. Cette réforme administrative, accompagnée d'une libéralisation partielle, devait permettre, entre autres, d'alléger la charge budgétaire croissante que représentaient les subventions directes aux produits alimentaires. Cet allègement est, il est vrai, moindre qu'il n'y paraît du fait de l'octroi de compensations monétaires à tous les ménages, destinées à éviter la chute brutale du niveau de vie que l'amputation du pouvoir d'achat des revenus monétaires impliquait ⁽²⁸⁾.

Le rôle de l'entreprise dans la satisfaction des besoins sociaux

Dans le système soviétique traditionnel, les entreprises — d'Etat, pour la plupart — ont assumé, dans la satisfaction des besoins sociaux de leurs salariés, un rôle important, qui n'est pas sans rappeler le « paternalisme » des premières grandes industries capitalistes — sidérurgie, mines, notamment — du siècle dernier dans les économies occidentales. En effet, l'entreprise — généralement de grande taille — se substitue à l'Etat, dont elle est, en même temps, une émanation, ou complète son action dans divers domaines de la protection sociale ou des consommations collectives, voire privées. Ainsi, c'est souvent l'employeur qui facilite l'accès au logement, éventuellement en le procurant directement ; les crèches-garderies, certains soins de santé, sont, dans les grandes entreprises, organisés sur le lieu de travail et financés sur les fonds salariaux des entreprises ; les facilités récréatives — camps de vacances, « résidences secondaires », etc. — et les maisons de repos, les sanatoriums... sont la propriété des entreprises, ou des syndicats officiels, qui, dans la plupart des cas, en assurent la gestion et sélectionnent les ayants-droit. Enfin, plus récemment, avec l'extension des difficultés d'approvisionnement des ménages, de nombreuses entreprises ont commencé à organiser, pour leurs salariés, un accès

(28) La compensation des pertes de pouvoir d'achat des différents revenus a été, initialement, effectuée sur une base forfaitaire et prise en charge par le budget de l'Union : un transfert monétaire de 60 roubles par mois par salarié, 65 roubles mensuels par retraité et 250 roubles par an par enfant à charge. Bien que les autorités aient annoncé une compensation moyenne à 85 % des effets de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des revenus, le mode de calcul était tel — indexation sur un panier restreint de biens de consommation courante — que le taux moyen effectif d'« indexation » a été de l'ordre de 70 %. Les modalités de la compensation — forfaitaire — étaient résolument égalitaristes, défavorisant relativement les titulaires de revenus élevés, et, plus encore, ceux de revenus illégaux. Toutefois, les autorités ont permis, par la suite, aux entreprises de suppléer à la compensation forfaitaire publique par des augmentations discrétionnaires de salaires. Il semble que, dans ce contexte, une véritable hyperinflation salariale se soit amorcée dès le mois de mai 1991, sans que l'on puisse en mesurer encore les conséquences en termes de répartition.

privilegié aux produits de consommation courante, par le biais de productions agricoles au sein même de l'entreprise (jardins potagers et serres), de magasins d'entreprise, etc. Il est probable que ces pratiques ont contribué, elles aussi, à accentuer les inégalités mesurées à l'aide des seules statistiques de revenus monétaires ; clairement, en tout cas, les inactifs n'en bénéficiaient pas.

En réalité, de même que les frontières entre l'entreprise, l'Etat et le syndicat officiel étaient, en matière d'exercice effectif du pouvoir et du contrôle dans l'entreprise, assez floues et arbitraires, le partage des rôles de protection sociale entre l'Etat et les entreprises était à la fois variable et largement conventionnel, dans la mesure où le financement par l'un ou l'autre était fondamentalement indifférent, d'un point de vue économique. De ce fait, les avantages en nature liés à l'emploi pouvaient varier considérablement selon les entreprises et, vraisemblablement, selon le rang hiérarchique. C'est, encore aujourd'hui, la situation qui prévaut dans la plupart des branches.

Les prestations sociales monétaires

Le système de répartition directe par les salaires, le contrôle des prix et les prestations en nature est complété, pour les retraites, la couverture des risques personnels et professionnels et la politique familiale, par un ensemble de prestations sous forme de transferts

15. Budget social de l'URSS, 1985-1990

En milliards de roubles

	1985	1986	1987	1988	1989°	1990°
Recettes	61,1	65,9	69,2	73,6	76,4	91,9
- du budget de l'Union	54,4	59,1	61,5	67,6	-	-
- cotisations sociales	25,4	26,5	28,1	30,1	33,1	44,7
- recettes fiscales	29,0	32,6	33,4	37,5	-	-
- du budget des Républiques	4,0	4,2	4,3	4,5	-	-
- autres	2,7	2,6	3,4	1,5	2,6	2,7
Dépenses	61,1	65,9	69,2	73,6	76,4	91,9
- pensions*	45,0	49,3	51,7	54,9	58,6	65,6
- allocations	14,4	14,6	15,2	16,4	17,8	24,0
dont :						
- maladie	7,3	7,4	7,2	8,2	8,6	9,6
- maternité	2,0	2,2	2,3	2,4	2,3	3,0
- allocations familiales	3,6	3,7	3,7	3,8	3,5	8,5
- autres dépenses	1,7	2,0	2,3	2,3	-	2,3

° Estimations.

* Retraites, pensions d'invalidité et pensions pour disparition de la personne active du ménage.

Sources : Ministère des Finances ; FMI - BIRD - OCDE - BERD, 1991.

monétaires, forfaitaires ou assorties de conditions de ressources, qui représentaient, en moyenne, 13,6 % du revenu personnel des ménages (voir graphique 1) et dont le coût est couvert, dans une faible proportion, par des cotisations sociales employeurs, dont l'assiette est la masse salariale — fonds de consommation sociale inclus ⁽²⁹⁾—, et, pour l'essentiel, par des recettes fiscales des budgets généraux de l'Union et des Républiques (tableau 15). Cette forme de protection sociale, initialement instaurée dans le secteur d'Etat, a été étendue aux *kolkhoziens* au début des années soixante, dans un effort général d'uniformisation des traitements qui a ensuite concerné les rémunérations minimales (cf. plus haut et Crosnier, 1986).

Les retraites et pensions

Les retraites et pensions — invalidité et « survivants » ⁽³⁰⁾ — représentent la plus grosse part des dépenses budgétaires au titre des transferts monétaires ; c'est aussi celle qui augmente le plus rapidement, en raison du vieillissement de la population et du mode de calcul des pensions versées. En effet, si le nombre de bénéficiaires de pensions s'est considérablement accru au cours des dernières années, c'est uniquement du fait de l'augmentation très sensible du nombre des

16. Nombre de bénéficiaires de pensions, 1975-1988

En milliers

	1975	1980	1985	1987	1988
Secteur d'Etat	45 232	50 198	55 728	57 740	58 585
dont :					
- Retraités	29 395	34 007	39 333	41 795	43 164
- Invalides	6 450	6 349	6 363	6 442	6 495
- Disparition de la personne active du ménage	6 989	7 224	7 169	6 436	5 723
<i>Kolkhoziens</i>	11 856	11 135	10 073	10 070	10 432
dont :					
- Retraités	10 339	9 769	8 926	9 001	9 383
- Invalides	820	736	645	630	630
- Disparition de la personne active du ménage	697	630	502	439	419

Source : Goskomstat, *Social Indicators*, 1990.

(29) Le rendement des cotisations sociales, à la charge uniquement des employeurs et dont les taux varient selon les branches en fonction de la pénibilité du travail, des risques, etc., est assez faible en raison des bas taux pratiqués (augmentés à 9 %, en moyenne, en 1982), mais surtout, de la petite part que représente, traditionnellement, la masse salariale dans les coûts totaux de l'entreprise : moins de 15 %, charges sociales incluses, avant la mise en œuvre des réformes en cours (Crosnier, 1986).

(30) Les ayants-droit aux pensions « survivants », versées en cas de disparition de la ou des personnes actives du ménage, sont tous les membres du ménage, quel que soit leur lien de parenté avec la personne disparue. Les conditions d'éligibilité sont donc relativement libérales (Crosnier, 1986).

retraités du secteur d'Etat — près de 14 millions de personnes supplémentaires entre 1975 et 1988, tandis que le nombre de bénéficiaires des autres pensions, notamment le nombre de retraités des *kolkhozes*, stagnait ou déclinait (tableau 16). En outre, le mode de calcul des pensions, explicitement basé depuis les années soixante-dix sur des taux de remplacement des salaires perçus pendant une période donnée de la vie active, a entraîné une certaine augmentation des prestations, notamment pour les plus jeunes retraités, en raison de la hausse continue des salaires ⁽³¹⁾. Toutefois, en l'absence d'une indexation explicite, les montants sont demeurés relativement faibles, particulièrement pour les retraités des *kolkhozes* (tableau 17), qui bénéficient en plus, il est vrai, des compléments de revenu que leur procurent leurs lopins individuels.

17. Répartition des bénéficiaires de pensions selon le niveau de pension versée, 1987

En pourcent

Roubles/mois	Secteur d'Etat		Kolkhoziens	
	Total	Retraités	Total	Retraités
Total bénéficiaires	100,0	100,0	100,0	100,0
< 60	31,4	20,2	84,7	85,6
60 - 80	19,0	21,3	8,2	7,2
80 - 100	14,9	17,0	3,6	3,6
100 - 120	11,3	13,1	1,8	1,8
>120	23,4	28,4	1,7	1,8

Source : Goskomstat, *Social Indicators*, 1990.

L'augmentation, régulière mais lente (tableau 18), des différentes pensions n'a pas suffi à compenser la hausse du niveau général des prix et a incité un nombre croissant de bénéficiaires à demeurer en activité, lorsque les conditions de cumul le permettaient (cf. précédemment). En dépit de l'inexistence de données pour la période la plus récente, on peut penser que les mesures de revalorisation prises ces derniers mois n'ont correspondu qu'à un rattrapage partiel des pertes de pouvoir d'achat des bénéficiaires de pensions, dont les niveaux demeurent, pour la plupart, très faibles.

(31) Ce mouvement a conduit, dans les années récentes, à la nécessité de revaloriser les pensions des retraités les plus anciens qui, faute d'indexation, voyaient leur situation relative se détériorer gravement.

18. Allocations mensuelles moyennes, 1975-1988

Roubles par mois

	Secteur d'Etat					Kolkhoziens				
	1975	1980	1985	1987	1988	1975	1980	1985	1987	1988
Moyenne	55,0	63,8	78,7	83,7	86,3	25,1	35,2	47,0	53,1	54,3
Retraites	62,7	71,6	87,2	91,7	93,9	25,1	35,2	47,2	53,4	54,5
Accidents du travail	49,7	52,7	57,6	59,7	60,8	27,8	34,6	40,6	45,3	46,8
Invalidité	45,2	53,4	64,4	68,2	70,2	25,2	36,6	48,5	56,3	57,4
Disparition de la personne active du ménage	35,9	39,1	46,3	48,0	48,8	25,1	31,3	38,7	41,1	41,9

Source : Goskomstat, *Social indicators*, 1990.

Les compensations salariales et allocations diverses

Les autres prestations sociales monétaires sont versées au titre de l'assurance-maladie et dans le cadre de la politique familiale. Globalement, et en dépit d'efforts récents de revalorisation pour les familles avec enfants, ces différentes allocations ne représentent qu'une petite part des dépenses totales de protection sociale — un peu plus d'un quart des seules dépenses de transfert en 1990 (tableau 15).

Dans le cadre de l'assurance-maladie — les soins étant, rappelons-le, dispensés gratuitement dans la majorité des cas —, des allocations sont versées, en fonction du salaire, selon des taux de remplacement qui dépendent principalement de l'ancienneté mais aussi de l'appartenance ou non aux syndicats officiels ⁽³²⁾, pour les congés-maladie.

En dépit du problème général de vieillissement moyen de la population, les allocations versées, sans condition de ressources, au titre de la politique familiale, bien que progressivement étendues et augmentées, sont assez peu généreuses. Elles comprennent des indemnités de remplacement du salaire pour les congés-maternité (56 jours avant et 56 jours après l'accouchement, éventuellement prolongeable jusqu'à un an, l'allocation devenant alors forfaitaire), des primes à la naissance, et des allocations familiales forfaitaires pour les enfants en bas âge (de 2 à 5

(32) Voir Crosnier (1986), pour les modalités précises des prestations. L'auteur, s'appuyant sur cette constatation et sur le rôle majeur des syndicats officiels dans l'attribution des prestations en nature au sein de l'entreprise, considère, à juste titre, que la cotisation syndicale, égale à 1 % du salaire, peut être assimilée à une cotisation sociale-salarié.

ans) au-delà du quatrième enfant, qui étaient de très faible montant mais ont été sensiblement relevées dans le cadre de compensation des hausses de prix de détail intervenue le 2 avril 1991. En outre, des allocations spéciales sont versées aux mères isolées et aux mères d'enfants handicapés.

Enfin, un certain nombre de prestations au titre de l'aide sociale sont soumises à des conditions de ressources. Elles bénéficient aux familles avec enfants de moins de 8 ans dont le revenu par tête est inférieur au seuil officiel de pauvreté (75 roubles par mois), pourvu que l'un au moins de parents travaille. Un revenu minimum — de 30 roubles par personne et par mois — est également versé depuis 1985 à toute personnes isolées dépourvues de ressources.

Malgré les améliorations sensibles apportées depuis quelques années, ce système de protection sociale est loin de constituer un « filet de sécurité sociale » étanche. La plupart des prestations monétaires sont encore de faible montant et n'empêchent pas que, comme on l'a souligné précédemment, une fraction importante de la population vive dans la pauvreté. Si les coûts du système ont fortement augmenté depuis quelques années, c'est davantage du fait de l'accroissement du nombre de retraités qu'en raison d'une meilleure protection sociale des catégories défavorisées.

La *perestroïka* sociale

Le problème d'une refonte complète du système de protection sociale se pose aujourd'hui avec urgence, et ce, pour au moins deux raisons : d'une part, le démantèlement de l'ancien régime économique rend les mécanismes de répartition — notamment par le contrôle administratif des prix et des salaires — caducs ; d'autre part, le processus de transformation de l'économie entraîne inévitablement une baisse, au moins transitoire, du pouvoir d'achat et, sans doute, du niveau de vie de la grande majorité de la population et il est souhaitable, tant du point de vue de l'équité que de celui du soutien politique au processus de réforme en cours, que les catégories les plus vulnérables soient protégées (FMI-BIRD-OCDE-BIRD, 1991). En outre, la décentralisation qu'implique la nouvelle autonomie des Républiques entraîne nécessairement une réorganisation des compétences en matière sociale et des choix cruciaux devront être faits quant au degré de solidarité entre les entités hétérogènes de la nouvelle « Union des Républiques souveraines ».

Cependant, la tâche est immense et les orientations possibles, *a priori* nombreuses. Les différents programmes de transformation publiés depuis deux ans ont envisagé un certain nombre d'options. La législation adoptée au cours de l'année qui a précédé le coup d'Etat avait déjà posé plusieurs des bases du futur système. Mais le contexte a profondément changé depuis l'échec du coup de force conservateur et de profondes incertitudes subsistent, même quant aux principes généraux qui régiront le futur système.

Le volet social des programmes de transformation de l'économie

Le nombre de plans de réformes économiques proposés en URSS est révélateur de la complexité des problèmes liés à la transition et de ses conséquences, politiques et économiques. Ainsi, aux premiers programmes de *transition* (plan Abalkine, novembre-décembre 1989) ont succédé des projets plus réalistes de *stabilisation et de transformation radicale* de l'économie (rapport Chataline — dit « des cinq cents jours » — et propositions Gorbatchev d'octobre 1990).

La dégradation générale de la situation économique et sociale (chute de la production, hausse de l'inflation, grèves...), donne à la relance des réformes un caractère d'urgence, conforté par les tensions politiques qui ont secoué le pays. Ainsi le rapport élaboré conjointement par le cabinet ministériel de Gorbatchev et les gouvernements des Républiques souveraines en mai 1991 — suite à l'accord « 9 + 1 » du 23 avril 1991 ⁽³³⁾ —, se définit comme un programme de « sortie de crise ».

Quatre priorités y sont définies dans le domaine social : le maintien du pouvoir d'achat de la population dans son ensemble, la prévention du chômage, la protection des groupes les plus défavorisés, enfin l'intensification des services publics tels que la santé, l'éducation, la culture ; les mesures envisagées pour mettre en place ces garanties sociales reprennent souvent les grandes lignes des programmes précédents, mais l'accent y est plutôt porté sur les objectifs de très court terme. Il s'agit en effet de rapidement pallier la forte détérioration du niveau de vie de la population. Il est ainsi d'une part envisagé de mener une politique de revenus : modification du système de rémunération et indexation, avant fin 1991, de la plupart des revenus (indexation partielle et négociée pour les salaires) ; les salaires devaient être établis selon la qualification des travailleurs sur la base d'accords collectifs.

En outre, la détermination de budgets de consommation minimaux devait permettre de garantir un niveau minimal d'allocations sociales à tous les segments de la population (salaire minimum, retraite, bourses et autres transferts monétaires sociaux). Toutes ces mesures devaient donc conduire à une hausse progressive des revenus monétaires.

Le rapport préconisait d'autre part l'organisation et la stabilisation du marché des biens de consommation. Plusieurs propositions — comme la privatisation des terres — étaient ainsi faites afin d'encourager la production agricole. Dans le domaine des prix, il était envisagé de combiner des systèmes de prix libres, régulés et fixes ; en particulier, la plupart des prix des produits agricoles ne devait plus être administrée, sauf pour les produits de base dont les prix devaient être abaissés et gelés.

A la différence des plans Abalkine et Chataline, le programme de « sortie de crise » n'abordait pas directement le problème de la pauvreté. Dans le domaine de l'emploi par exemple, les propositions qui

(33) Accord passé à Novo-Ogarievo entre M.Gorbatchev, B. Elstine et les responsables de huit autres Républiques (Fédération russe, Ukraine, Biélorussie, Ouzbékistan, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Kirghizie, Tadjikie, Turkménie).

étaient faites portaient davantage sur la prévention du chômage — création d'emplois en développant les petites entreprises et les coopératives, formation et recyclage (des militaires, par exemple) — que sur la mise en place d'indemnités chômage.

Enfin, plusieurs mesures fiscales étaient également proposées : baisse du taux maximal d'imposition sur les revenus et hausse du plancher des revenus non imposables, élimination des taxes sur les ventes de biens de consommation de base — celles-ci devaient être remplacées, à partir de 1992, par une taxe sur la valeur ajoutée — et cotisation obligatoire au fonds de pension pour tous les travailleurs...

Tous ces projets n'étaient pas très novateurs et tenaient compte souvent des recommandations des rapports occidentaux ⁽³⁴⁾. Néanmoins, le plan de « sortie de crise » s'attachait aussi à développer les aspects juridiques, nécessaires à la mise en place des réformes : légalisation d'un système tripartite de négociations salariales (représentants du gouvernement, syndicats et union des entrepreneurs), élaboration d'un projet de loi sur la législation du travail et la protection de l'emploi d'ici fin 1991. On y trouvait également un volet consacré à la situation des militaires afin d'améliorer leur conditions de vie (acquisition de leur logement, par exemple) et de leur offrir des garanties sociales.

Il semble, en revanche, que le programme ait donné une nouvelle orientation aux conditions de mise en application de la politique sociale — gestion, financement — et, qu'à ce niveau, le rapport entre le pouvoir du gouvernement central et celui des Républiques ait évolué : Gorbatchev insistait par exemple sur « l'entière autonomie dont disposera chaque République dans la mise en œuvre des mesures sociales, en fonction de ses possibilités » ; le rôle des agents administratifs dans la gestion des fonds sociaux de consommation devait ainsi s'accroître au *niveau local*. Toutefois, leurs décisions devaient s'inscrire dans le cadre d'une politique sociale uniforme au niveau de l'Union, des Républiques et des régions. Ainsi toute initiative non conforme à la politique commune — dans la formation des budgets, des fonds de pension ou de l'emploi — aurait été suspendue.

Aussi, lorsqu'il annonçait qu'il souhaitait « préserver un seul et unique espace économique tout en renforçant la souveraineté des Républiques », M. Gorbatchev réaffirmait l'importance d'une politique coordonnée et de solidarité : l'unification des efforts de financement des Républiques — constitution d'un fonds commun inter-Républiques ⁽³⁵⁾ — permettait en effet d'alléger les dépenses sociales du budget de l'Etat ; celles-ci auraient alors pu être essentiellement consacrées à la protection sociale des groupes les plus vulnérables de la population et des familles de militaires. En dépit d'une décentralisation poussée du système, le « centre » demeurait donc investi d'importantes compétences en matière de protection sociale et son rôle de garant du principe de solidarité entre Républiques était clairement confirmé.

(34) Voir FMI - BIRD- BERD-OCDE, 1991.

(35) Un fonds d'assurance médicale financée par l'Union des Républiques devait être mis en place en 1992.

Les principales réformes entreprises

Outre les mesures ponctuelles décidées au cours des derniers mois pour revaloriser les prestations — notamment dans le contexte de la hausse des prix de détail en avril 1991 —, de nombreux textes législatifs, plus ou moins directement inspirés des orientations inscrites dans ces différents programmes ou des recommandations des organismes internationaux (FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991), ont été adoptés, par le Soviet suprême de l'Union, par décret du Président ou par les autorités républicaines, depuis le début de 1990, pour réorganiser le système de protection sociale. Pour l'essentiel, il s'agissait de protéger les bas salaires, de réformer le financement, de refondre le régime des retraites et d'instituer des indemnités-chômage.

La réforme du mode de détermination des salaires et leur libération progressive devraient entraîner des bouleversements considérables dans leur répartition, dont les hausses enregistrées depuis le début de 1991 constituent les premiers symptômes. La Loi sur l'emploi, adoptée à l'autonome 1990 prévoyait de laisser aux entreprises la plus grande autonomie en matière de salaires, tout en instituant un mécanisme destiné à empêcher l'explosion des salaires — une politique des revenus fondées sur la taxation des augmentations de salaires excessives, au regard de certains critères, dont les effets n'ont guère été probants (FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991) —, et une structure de salaires minimums. Les barèmes de salaire actuellement en vigueur devaient, en effet, se transformer en planchers pour les futures négociations salariales. Toutefois, dans le contexte inflationniste actuel, ces salaires minimums, destinés à éviter des chutes trop brutales de revenu nominal, n'ont guère d'efficacité dans la protection des salaires réels. Mais il était prévu d'introduire un mécanisme d'indexation partielle — sur le prix d'un panier de biens de première nécessité, dont les prix devraient demeurer sous contrôle, du moins pendant la phase initiale de transition — pour les salaires minimums et ceux de l'ensemble des employés des branches « non productives », dépendant de l'Etat.

La réforme du financement des prestations sociales était rendue nécessaire par les perspectives démographiques alarmantes — vieillissement de la population, en moyenne — et par le souci d'assurer une couverture meilleure pour les risques déjà couverts et nouvelle pour un risque dont l'existence était, jusqu'à 1990, niée officiellement et, en tout état de cause relativement marginale : le chômage, dont la réforme économique a toutes les chances d'étendre considérablement l'incidence. La volonté d'assainir des finances publiques profondément déséquilibrées, tout en n'augmentant pas exagérément le poids des prélèvements obligatoires sur les revenus et les activités productives avait alors incité à retenir un mode de financement hybride et, assurément, peu viable à long terme.

En 1990, l'ensemble du code de fiscalité directe a été rationalisé et rendu, à bien des égards, proche de ceux qui prévalent dans les économies occidentales, ce qui devait avoir une incidence sur la répartition interpersonnelle des revenus après impôts. L'imposition des revenus des personnes a été étendue, tandis que la progressivité des

barèmes était limitée pour les tranches supérieures, afin d'éviter les prélèvements confiscatoires sur les revenus d'activités légales (taux marginal maximal à 60 %). Cependant, pour les salariés ⁽³⁶⁾, l'impôt sur les revenus continue à s'apparenter à une taxe sur les salaires et reste peu perceptible pour les ménages : il est prélevé à la source et le salarié n'est conscient que du salaire net. Pour les entreprises, on a substitué aux prélèvements arbitraires sur les profits, des impôts, à taux fixés à l'avance et progressifs ⁽³⁷⁾, sur les bénéfiques.

La modification majeure dans le financement a cependant consisté à débudgétiser les transferts sociaux, en créant trois fonds : un fonds de retraite, un fonds de protection sociale et un fonds pour l'emploi. Chaque fonds devait être géré à l'échelon républicain, avec un mécanisme de péréquation au niveau de l'Union. Les cotisations sociales ont été doublées, en moyenne, et fixées au taux uniforme de 27 % ⁽³⁸⁾, dont — innovation importante — 1 % est explicitement à la charge du salarié. Sur ces montants, des fractions prédéfinies devaient être allouées à chacun des trois fonds.

Entrées en vigueur, pour la plupart, dans les premiers mois de 1991, ces dispositions financières n'ont, semble-t-il, été que très partiellement appliquées. Le mécanisme a, en outre, été considérablement perturbé par la désorganisation générale du système, la montée des velléités autonomistes des Républiques, voire des régions, et les importants mouvements de prix et de salaires enregistrés au cours du premier semestre 1991. Il est, de plus, douteux que les administrations en place aient les capacités techniques — et parfois la volonté politique — de faire fonctionner ce nouveau dispositif, dont les premiers mois d'opérations faisaient déjà apparaître un déficit important au niveau des fonds de l'Union, avant même que le chômage n'ait augmenté sensiblement, selon les sources officielles.

Le 1^{er} janvier 1991 est également entrée en vigueur la nouvelle législation sur les pensions adoptée en mai 1990. Cette loi constitue une amélioration considérable du système, tant en matière d'éligibilité qu'en ce qui concerne les montants individuels versés : pour la première fois, la totalité de la population est traitée sur un pied d'égalité en matière de pensions, avec, notamment l'institution d'un minimum vieillesse, dont le montant est fixé à 50 % du salaire minimum, que percevront même les personnes n'ayant eu aucune activité salariée ; en outre, l'ensemble des pensions est indexée sur le salaire minimum et aucune ne pourra lui être inférieure. En revanche, l'âge légal de la retraite n'a pas été modifié.

(36) Des barèmes différents ont été institués pour les revenus autres que les salaires.

(37) 45 % pour les profits « normaux » ; mais la législation a maintenu la notion de « profits excessifs », confusément définis et taxés à des taux progressifs, de 80 à 90 %.

(38) Selon les calculs des experts internationaux, les taux de contribution devraient rapidement s'avérer insuffisants pour couvrir les dépenses de retraite, étant donné le profil démographique — du moins dans les Républiques autres que celles d'Asie centrale —, à moins d'envisager une régression sensible des taux de remplacement, ce qui n'est ni souhaitable, ni conforme aux décisions prises récemment (augmentation et indexation partielle des pensions). De même, une montée importante du chômage mettrait très rapidement à mal l'équilibre des nouvelles caisses d'allocation-chômage, dans la mesure où les critères d'éligibilité sont assez généreux et les taux de remplacement élevés (FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991).

Le chômage risquant de frapper un nombre croissant de travailleurs au cours des premières années d'une transformation qui n'a, pour l'essentiel, pas encore commencé, la couverture de ce nouveau risque a été introduite dans la nouvelle législation sur l'emploi, avec la création d'une caisse d'allocation-chômage. Les dispositions législatives adoptées obligent l'employeur qui licencie à verser une indemnité égale à trois mois de salaire ; ensuite, une allocation chômage, d'un montant au moins égal à 50 % du salaire (hors primes et avantages en nature) perçu auparavant, mais en aucun cas inférieure au salaire minimum légal, pendant les six premiers mois de chômage, au terme desquels le chômeur est tenu, pour continuer de percevoir une allocation, d'accepter une formation. Il est, en outre, tenu d'accepter les offres d'emplois « adéquates », selon des critères de qualification, etc. Pour les nouveaux entrants sur le marché du travail, l'allocation est fixée à 75 % du salaire minimum, et à 100 % s'ils participent à une formation complémentaire. En dépit des apparences, ce schéma d'indemnisation risque de se révéler insuffisant si, comme on peut le craindre, un chômage massif et de longue durée se développe pendant la transition : en effet, le taux de remplacement effectif des revenus salariaux est faible et la période d'indemnisation relativement brève (Crosnier, 1991).

En guise de conclusion

Après les événements du mois d'août 1991, c'est, sans doute, l'ensemble du dispositif de protection sociale qui devra être remis en chantier pour tenir compte du nouveau partage des compétences entre le « centre » et les Républiques. Les nouvelles orientations qui en résulteront n'accorderont, probablement, qu'un rôle très restreint au gouvernement central en la matière. Peut-être parviendra-t-on, cependant, à éviter la dislocation complète de l'espace socio-économique de l'(ex-) Union, en s'engageant dans une voie fédérale qui pourrait s'inspirer de l'expérience de la Communauté européenne (CE, 1990).

Mais réussira-t-on à préserver une certaine solidarité financière entre les Républiques les plus riches, dont la population vieillit, et les Républiques pauvres d'Asie centrale, à la démographie très dynamique ? Une fusion des différentes caisses d'allocations et de pensions, un moment envisagée, conduirait les Républiques vieillissantes à subventionner les plus pauvres au titre des prestations familiales et, éventuellement, du chômage, tandis que l'inverse se produirait en matière de retraites. Encore faudrait-il trouver un équilibre satisfaisant, qui n'hypothèque pas l'avenir.

Deux autres contraintes fortes conditionnent le dessin du système de protection sociale à inventer : le financement et les capacités administratives. La nécessité d'opérer rapidement une stabilisation macroéconomique implique que la rigueur budgétaire sera partout à l'ordre du jour. Certes, il est possible de faire des économies sur les dépenses

militaires et les investissements improductifs ; mais il n'est guère souhaitable d'augmenter les prélèvements obligatoires. Or les besoins de financement de la protection sociale pourraient se révéler considérables, tant dans la transition, pour éviter la paupérisation d'une large fraction de la population dont le niveau de vie est déjà très bas, qu'à l'avenir, en raison des charges occasionnées par le poids croissant des inactifs — enfants dans les Républiques asiatiques, personnes âgées dans les autres. Par ailleurs, il se peut que les capacités administratives ne soient pas à la hauteur des ambitions d'un système sophistiqué — notamment en matière d'éligibilité —, ce qui plaiderait en faveur des mécanismes de protection uniforme, par contrôle de certains prix et distributions forfaitaires de denrées ou de coupons (FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991).

Enfin, la question du degré de solidarité financière n'a pas pour seule dimension l'espace : les générations présentes doivent-elles supporter l'intégralité des coûts d'un processus qui, s'il devait réussir, profiterait immensément aux générations futures ?

Références bibliographiques

- ALEXEEV Michael V. et Clifford G. GADDY, 1991 : « Trends in Wage and Income Distribution under Gorbachev — Analysis of New Soviet Data », *Berkeley-Duke Occasional Papers on the Second Economy in the USSR*, n° 25, février.
- ASLUND Anders, 1989 : *Gorbachev's Struggle for Economic Reform*, Ithaca, NY. : Cornell University Press.
- ATKINSON Anthony B., et John MICKLEWRIGHT, 1991 : « Economic Transformation in Eastern Europe and the Distribution of Income », *European University Institute Working Papers ECO*, n°91/33, Florence.
- BERGSON Abram, 1984 : « Income Inequality under Soviet Socialism », *Journal of Economic Literature*, vol. 22.
- CEDUCEE, 1990 : *Le courrier des pays de l'Est*, n°349, « Les chiffres-clés des quinze Républiques » ; Paris : La Documentation française.
- CHAPMAN Janet G., 1990 : « Recent and Prospective Trends in Soviet Wage Differentiation », présenté à la *Joint ILO/USSR Conference*, Moscou, 1-4 octobre
- CE, 1990 : *Stabilization, Liberalization and Devolution — An Assessment of the Economic Situation and Reform Process in the Soviet Union*, *Economie européenne*, n° 45 ; Bruxelles : Commission des Communautés européennes, décembre.
- CROSNIER Marie-Agnès, 1986 : « Les transferts sociaux en économie socialiste : le modèle soviétique », in Duchêne, Crosnier, Richet et Szymkiewicz, 1986.

- CROSNIER Marie-Agnès, 1991 : « La protection contre le chômage vue par les syndicats soviétiques », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 8, janvier.
- DUCHÊNE Gérard, Marie-Agnès CROSNIER, Xavier RICHET et Krystyna SZYMKIEWIICZ, 1986 : *Les transferts sociaux en Europe de l'Est*, étude préparée par le Centre d'économie internationale des pays socialistes (CEIPS, Paris I) sur contrat avec le ministère des Affaires sociales (MIRE) et le Commissariat général du Plan ; Paris : Université de Paris I-Tolbiac.
- ELLMAN M., 1990 : « A Note on the Distribution of Income in the USSR under Gorbachev », *Soviet Studies*, vol. 42, n°1, janvier.
- FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991 : *A Study of the Soviet Economy*, en particulier vol. 2, Chapitre IV-6, « Labor Market, Social Safety Net, Education and Training », Paris : OCDE.
- GORBATCHEV Mikhail Sergueievitch, 1990 : *The Basic Directions for Stabilization of the Economy and Conversion to a Market Economy*, octobre.
- GORBATCHEV Mikhail Sergueievitch, et alii, 1991 : *Programme of Joint Action by the USSR Cabinet of Ministers and the Governments of Sovereign Republics to Head the National Economy out of the Crisis in the Context of a Transition to a Market Economy*, mai.
- GOSKOMSTAT, *Narkhoz*, différentes années, Moscou.
- GOSKOMSTAT, 1990 : *Social Indicators*, Moscou.
- GROSSMAN Gene, 1979 : « Notes on the Illegal Private Economy and Corruption », in *The Soviet Economy in a Time of Change*, vol. 1, Joint Economic Committee of the US Congress ; Washington, DC. : US Government Printing Office.
- HELENIAK, Timothy, 1990a : « The Soviet Labor Force in 1989 », Research Note, Washington, DC. : US Census Bureau, Center for International Research, février.
- HELENIAK, Timothy, 1990b : « Ministry of Defense Employment by Republic », Research Note, Washington, DC. : US Census Bureau, Center for International Research, mai.
- HEWETT, Edward A., 1988 : *Reforming the Soviet Economy : Equality versus Efficiency*, Washington, DC. : The Brookings Institution.
- LE CACHEUX Jacques, 1990 : « L'URSS », in *A l'Est, en Europe*, sous la direction de J.-P. FITOUSSI ; Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, collection « Références ».
- McAULEY Alastair, 1979 : *Economic Welfare in the Soviet Union*, Madison, WI. : University of Wisconsin Press.
- OXENSTIERNA Susanne, 1990 : *From Labour Shortage to Unemployment ?*, Swedish Institute for Social Research, vol.12, University of Stockholm ; Stockholm : Almqvist & Wicksell International.
- Program on Regulated Market Economy ; Structure and Mechanism Formation*, Moscou, septembre 1990.
- RAWLS, John, 1971 : *A Theory of Justice*, Cambridge, MA., Harvard University Press ; traduction française par Catherine AUDARD, 1987, *Théorie de la justice*, Paris : Les éditions du Seuil.
- SAPIR Jacques, 1990 : « La répartition régionale du revenu national en URSS », *Document de travail du Centre d'études des modes d'industrialisation* ; Paris : Ecole des hautes études en sciences sociales, mars.
- SAPIR Jacques, 1991 : « La dimension fédérale de la crise de l'Union soviétique », *Economie prospective internationale, Revue du CEPII*, n° 46, 2^e trimestre.

SHENFIELD Stephen, 1983 : « A Note on Data Quality in the Soviet Family Budget Survey », *Soviet Studies*, vol. XXXV, n°4, octobre.

SHROEDER G. E., 1972 : « An Appraisal of Soviet Wage and Income Statistics », in V. Treml et J. P. Hardt, eds., *Soviet Economic Statistics*, Durham, NC. : Duke University Press.

Transition to the Market — the Concept and the Program, by a Working Group Formed by a Joint Decision of M.S. Gorbachev and B. N. Yelstin, Moscou, août 1990.

TRUD V SSSR, 1988 : *Finances et Statistiques*, Moscou.

Annexe A

A1. Evolution des écarts de rémunération moyenne entre ouvriers et cadres dans deux secteurs*, 1955-1988

Salaire moyen ouvrier mensuel de la branche = 100

	Industrie	Bâtiment
1955	146	190
1960	133	143
1970	126	126
1980	109	97
1985	106	93
1988	114	109

* Ratio de la rémunération moyenne mensuelle des cadres de la branche au salaire moyen ouvrier mensuel de la branche.

Sources : *Trud v SSSR*, 1988 ; *Narkhoz 1988*, 1989 ; Chapman, 1990 ; et FMI-BIRD-OCDE-BERD, 1991.

A2. Emploi et salaires mensuels moyens dans les coopératives, selon la branche, juin 1990

	Emploi (en milliers)	Salaire moyen mensuel (en roubles)
Ensemble du secteur coopératif	5 219,5	367,15
Services aux consommateurs	383,4	261,74
Biens de consommation	877,1	345,36
Restauration	40,1	173,73
Commerce	14,1	264,78
Coopératives d'achat	41,8	267,15
Fournitures	3,3	393,94
Reconditionnement	85,1	429,30
Bâtiment	2 070,8	416,52
Design	120,3	393,18
Recherche	298,1	364,42
Agriculture	98,4	206,81
Marketing	311,4	378,56
Transports	51,9	223,51
Soins médicaux	54,3	306,02
Assistance aux malades et personnes âgées	2,4	145,83
Sports	24,2	219,70
Arts	61,0	338,80
Loisirs	23,4	240,74
Hotels	4,2	261,90
Autres	654,2	359,83

Sources : Goskomstat ; FMI - BIRD - OCDE - BERD, 1991.

A3. Inégalités de salaires entre Républiques, Fédération russe et Ouzbékistan, 1987

Salaire mensuel moyen de l'ensemble de l'Union = 100

	RSFSR	Ouzbékistan
Ensemble de l'économie	107	84
Industrie	114	90
Agriculture	108	78
Bâtiment	134	110
Transports	129	96
Communications	92	75
Commerce	82	66
Services d'information	87	72
Logement et services de proximité	80	62
Santé et services sociaux	75	67
Education	84	82
Culture	63	53
Arts	79	60
Recherche scientifique	111	97
Secteur bancaire et financier	105	83
Administrations	99	81
<i>Salaires moyen mensuel (en roubles)</i>	<i>216,1</i>	<i>169,7</i>

Sources : *Trud v SSSR*, 1988 ; FMI - BIRD - OCDE - BERD, 1991.

A4. Répartition des familles de salariés et de kolkhoziens dans chaque tranche de revenu par tête selon la taille de la famille, 1989

En pourcentage du nombre total de familles dans la tranche

	Total des familles	Roubles/mois						
		< 75	75-100	100-25	125-150	150-175	175-200	> 200
Total des salariés du secteur d'Etat	100	100	100	100	100	100	100	100
Individus isolés	9,3	0,9	2,8	3,6	6,3	9,1	13,8	24,9
2 personnes	18,5	5,4	8,4	11,0	15,4	21,9	28,4	36,0
3 personnes	26,0	13,7	19,3	25,8	31,9	33,8	32,7	25,0
4 personnes	28,0	28,4	40,6	39,5	31,7	24,9	18,5	11,1
5 personnes	10,2	20,3	16,6	12,6	9,7	7,3	5,0	2,3
6 personnes	4,3	12,4	7,0	5,0	3,5	2,2	1,3	0,6
7 personnes	2,2	9,6	3,5	1,8	1,2	0,6	0,3	0,1
8 personnes	0,6	3,2	0,8	0,4	0,2	0,1	—	—
9 personnes et plus	0,9	6,1	1,0	0,3	0,1	0,1	—	—
Total des kolkhoziens	100	100	100	100	100	100	100	100
Individus isolés	5,0	0,9	2,2	3,7	5,9	9,8	12,6	19,0
2 personnes	21,5	3,2	11,7	21,1	33,2	42,6	50,0	55,8
3 personnes	19,4	8,9	19,4	26,9	29,2	27,5	24,7	18,0
4 personnes	21,1	20,5	30,7	27,4	19,5	13,5	8,9	5,5
5 personnes	13,5	20,0	19,4	12,6	8,0	4,6	2,7	1,4
6 personnes	8,1	15,7	9,5	5,6	2,9	1,3	0,9	0,4
7 personnes	5,8	14,1	5,0	2,1	1,0	0,5	0,2	0,1
8 personnes	1,9	5,5	0,9	0,3	0,2	0,1	—	—
9 personnes et plus	3,7	11,2	1,2	0,3	0,1	0,1	—	—

Source : Goskomstat, *Narkhoz*, 1990, Enquête budgétaire des familles, 310 000 familles.

A5. Répartition de la consommation annuelle par tête des principaux produits alimentaires, selon le revenu mensuel par habitant, par République, 1989

	Roubles/mois						
	Moyenne	< 75	75-100	100-125	125-150	150-175	175-200
	Viande et produits carnés (kg/personne)						
URSS	65	27	47	58	67	74	82
RSFSR	72	38	53	62	69	76	84
Ukraine	68	43	49	57	64	71	77
Biélorussie	86	67	62	74	77	87	90
Estonie	80	56	69	61	74	82	76
Lettonie	83	67	58	68	74	73	82
Lituanie	89	63	69	76	79	87	88
Moldavie	64	38	49	56	65	70	75
Géorgie	41	26	34	38	42	49	50
Arménie	43	28	38	43	49	61	63
Azerbaïdjan	36	20	32	37	48	56	58
Kazakhstan	64	33	46	63	68	78	82
Turkménie	41	26	35	46	61	71	71
Ouzbékistan	32	18	33	43	54	66	71
Tadjikie	35	19	31	47	66	72	87
Kirghizie	44	22	40	54	59	75	72
	Lait et produits laitiers (kg/personne)						
URSS	367	216	316	352	372	392	417
RSFSR	389	305	351	358	376	390	419
Ukraine	382	304	314	352	368	393	405
Biélorussie	436	352	355	403	396	429	437
Estonie	465	323	433	427	449	433	449
Lettonie	492	539	451	462	438	460	478
Lituanie	481	416	431	445	453	440	464
Moldavie	307	185	267	281	298	345	333
Géorgie	332	223	280	298	323	356	385
Arménie	460	345	405	477	510	572	603
Azerbaïdjan	404	303	402	446	493	550	550
Kazakhstan	340	221	289	345	344	361	373
Turkménie	216	159	197	255	284	325	305
Ouzbékistan	206	145	222	263	309	331	403
Tadjikie	186	124	195	256	294	319	354
Kirghizie	245	166	243	280	281	342	354

A5. (Suite)

	Roubles/mois						
	Moyenne	< 75	75-100	100-125	125-150	150-175	175-200
	Œufs (nombre/personne)						
URSS	221	109	185	216	230	241	249
RSFSR	235	178	218	224	226	232	241
Ukraine	272	196	228	250	262	283	291
Biélorussie	250	248	217	234	239	239	263
Estonie	228	157	217	202	211	229	219
Lettonie	242	250	211	221	210	219	237
Lituanie	224	205	181	192	209	216	228
Moldavie	243	145	188	212	268	263	264
Géorgie	144	101	160	135	138	167	185
Arménie	169	124	143	176	186	198	219
Azerbaïdjan	184	134	173	206	222	247	272
Kazakhstan	208	92	141	188	202	235	215
Turkménie	86	50	70	103	138	152	167
Ouzbékistan	97	58	90	128	205	189	212
Tadjikie	116	82	105	150	181	201	238
Kirghizie	166	87	138	171	230	292	221
	Légumes (kg/personne)						
URSS	96	72	85	90	93	97	103
RSFSR	90	62	75	82	86	90	97
Ukraine	116	92	98	104	109	117	122
Biélorussie	79	58	66	66	71	78	86
Estonie	62	34	58	51	59	61	58
Lettonie	76	67	61	63	69	71	70
Lituanie	79	64	69	65	70	72	78
Moldavie	134	89	111	117	140	148	151
Géorgie	82	52	71	78	89	98	106
Arménie	116	77	104	117	130	138	141
Azerbaïdjan	76	49	75	83	96	113	124
Kazakhstan	83	44	61	80	83	95	99
Turkménie	111	88	113	135	131	130	140
Ouzbékistan	107	80	118	136	133	157	160
Tadjikie	104	88	117	117	132	134	156
Kirghizie	91	61	86	103	116	148	124

A5. (Fin)

	Roubles/mois						
	Moyenne	< 75	75-100	100-125	125-150	150-175	175-200
	Pommes de terre (kg/personne)						
URSS	86	43	77	86	91	94	97
RSFSR	93	80	91	91	90	91	95
Ukraine	115	93	111	111	113	115	114
Biélorussie	116	108	114	107	104	111	120
Estonie	94	72	85	89	93	109	93
Lettonie	91	91	83	91	82	91	87
Lituanie	108	96	93	98	105	99	107
Moldavie	69	55	65	60	69	72	71
Géorgie	35	25	32	33	35	39	47
Arménie	49	33	44	57	55	55	52
Azerbaïdjan	34	24	33	36	40	43	46
Kazakhstan	73	38	54	70	73	84	85
Turkménie	32	25	29	35	41	46	45
Ouzbékistan	33	22	35	42	48	51	55
Tadjikie	33	25	32	41	45	52	57
Kirghizie	60	39	56	66	72	86	78

Sources : Goskomstat ; FMI - Banque mondiale - OCDE - BERD, 1991.

**A6. Variations de prix des principaux produits alimentaires,
entre Républiques et entre ménages, 1989**

	Ménage ayant un revenu mensuel par habitant (roubles/mois)		
	Total ménages	< 75	> 200
	Viande de produits carnés (roubles/kg)		
URSS	2,68	3,19	2,66
RSFSR	2,58	2,61	2,62
Ukraine	2,71	2,49	2,91
Biélorussie	2,43	2,43	2,71
Estonie	2,44	2,40	2,59
Lettonie	2,65	1,98	2,94
Lituanie	2,61	2,25	2,75
Moldavie	2,35	2,18	2,51
Géorgie	3,32	3,24	3,68
Arménie	3,13	3,45	2,70
Azerbaïdjan	3,30	3,88	3,55
Kazakhstan	2,49	2,73	2,53
Turkménie	3,29	3,59	2,96
Ouzbékistan	3,49	4,41	3,15
Tadjikie	2,65	3,16	2,76
Kirghizie	2,84	3,42	2,86
	Lait et produits laitiers (roubles/kg)		
URSS	0,22	0,22	0,23
RSFSR	0,22	0,23	0,23
Ukraine	0,21	0,21	0,23
Biélorussie	0,22	0,21	0,23
Estonie	0,23	0,23	0,24
Lettonie	0,22	0,20	0,24
Lituanie	0,22	0,21	0,22
Moldavie	0,21	0,21	0,22
Géorgie	0,28	0,29	0,34
Arménie	0,22	0,19	0,21
Azerbaïdjan	0,24	0,24	0,26
Kazakhstan	0,20	0,22	0,21
Turkménie	0,22	0,21	0,22
Ouzbékistan	0,20	0,21	0,23
Tadjikie	0,22	0,23	0,26
Kirghizie	0,21	0,21	0,24

A6. (Suite)

	Ménage ayant un revenu mensuel par habitant (roubles)		
	Total ménages	< 75	> 200
	Œufs (roubles/kg)		
URSS	0,10	0,10	0,11
RSFSR	0,10	0,10	0,11
Ukraine	0,10	0,10	0,11
Biélorussie	0,11	0,11	0,11
Estonie	0,11	0,11	0,11
Lettonie	0,11	0,10	0,12
Lituanie	0,11	0,10	0,11
Moldavie	0,10	0,10	0,11
Géorgie	0,12	0,12	0,13
Arménie	0,13	0,12	0,12
Azerbaïdjan	0,12	0,11	0,13
Kazakhstan	0,09	0,10	0,10
Turkménie	0,11	0,11	0,11
Ouzbékistan	0,10	0,11	0,11
Tadjikie	0,11	0,11	0,14
Kirghizie	0,10	0,11	0,12
	Légumes (roubles/kg)		
URSS	0,59	0,47	0,66
RSFSR	0,63	0,53	0,69
Ukraine	0,52	0,42	0,56
Biélorussie	0,60	0,45	0,67
Estonie	0,72	0,78	0,72
Lettonie	0,75	0,57	0,83
Lituanie	0,63	0,55	0,67
Moldavie	0,43	0,38	0,46
Géorgie	1,05	1,02	1,03
Arménie	0,82	0,78	0,80
Azerbaïdjan	0,81	0,77	0,97
Kazakhstan	0,47	0,42	0,54
Turkménie	0,45	0,39	0,59
Ouzbékistan	0,43	0,44	0,63
Tadjikie	0,44	0,38	0,58
Kirghizie	0,46	0,45	0,51

A6. (Fin)

	Ménage ayant un revenu mensuel par habitant (roubles)		
	Total ménages	< 75	> 200
	Pommes de terre (roubles/kg)		
URSS	0,25	0,36	0,24
RSFSR	0,22	0,26	0,24
Ukraine	0,23	0,24	0,25
Biélorussie	0,17	0,18	0,19
Estonie	0,21	0,18	0,21
Lettonie	0,21	0,22	0,23
Lituanie	0,18	0,16	0,19
Moldavie	0,24	0,23	0,26
Géorgie	0,68	0,71	0,67
Arménie	0,46	0,49	0,53
Azerbaïdjan	0,83	0,85	1,01
Kazakhstan	0,23	0,29	0,23
Turkménie	0,51	0,58	0,56
Ouzbékistan	0,48	0,55	0,52
Tadjikie	0,47	0,45	0,55
Kirghizie	0,27	0,31	0,28

Sources : Goskomstat ; FMI - Banque mondiale - OCDE - BERD, 1991.

A7. Espérance de vie à la naissance et mortalité infantile dans les pays de l'OCDE, en Europe de l'Est et en URSS, 1982-1986^a

	Espérance de vie (en années)		Mortalité infantile (pour mille naissances)
	Hommes	Femmes	
Moyenne OCDE	71,6	78,0	8,4^b
Australie	72,8	79,1	8,8
Autriche	71,5	78,1	9,8
Belgique	70,0	76,8	9,7
Canada	73,0	79,3	7,9
Danemark	71,8	77,6	8,4
Finlande	70,5	78,7	5,3
France	72,0	80,3	7,6
RFA	71,2	77,8	8,3
Grèce	73,6	78,3	11,7
Islande	75,0	80,1	5,4
Irlande	70,1	75,6	7,4
Italie	71,5	78,2	9,6
Japon	75,2	81,4	5,2
Luxembourg	68,9	76,0	9,3
Pays-Bas	73,1	79,6	6,4
Nouvelle Zélande	71,2	77,7	9,8
Norvège	72,8	79,6	8,4
Portugal	69,7	76,7	14,2
Espagne	74,0	80,0	8,7
Suède	74,2	80,2	6,1
Suisse	73,6	80,3	6,8
Turquie	60,8	65,5	—
Royaume-Uni	71,5	77,4	9,1
Etats-Unis	71,5	78,3	10,0
Moyenne Europe de l'Est et URSS	67,2	74,4	17,6
Bulgarie	68,6	74,8	14,7
Tchécoslovaquie	67,3	74,9	13,4
RDA	69,5	75,4	9,2
Pologne	66,7	75,1	17,5
Roumanie	67,1	72,7	25,6
URSS	64,2	73,3	25,1

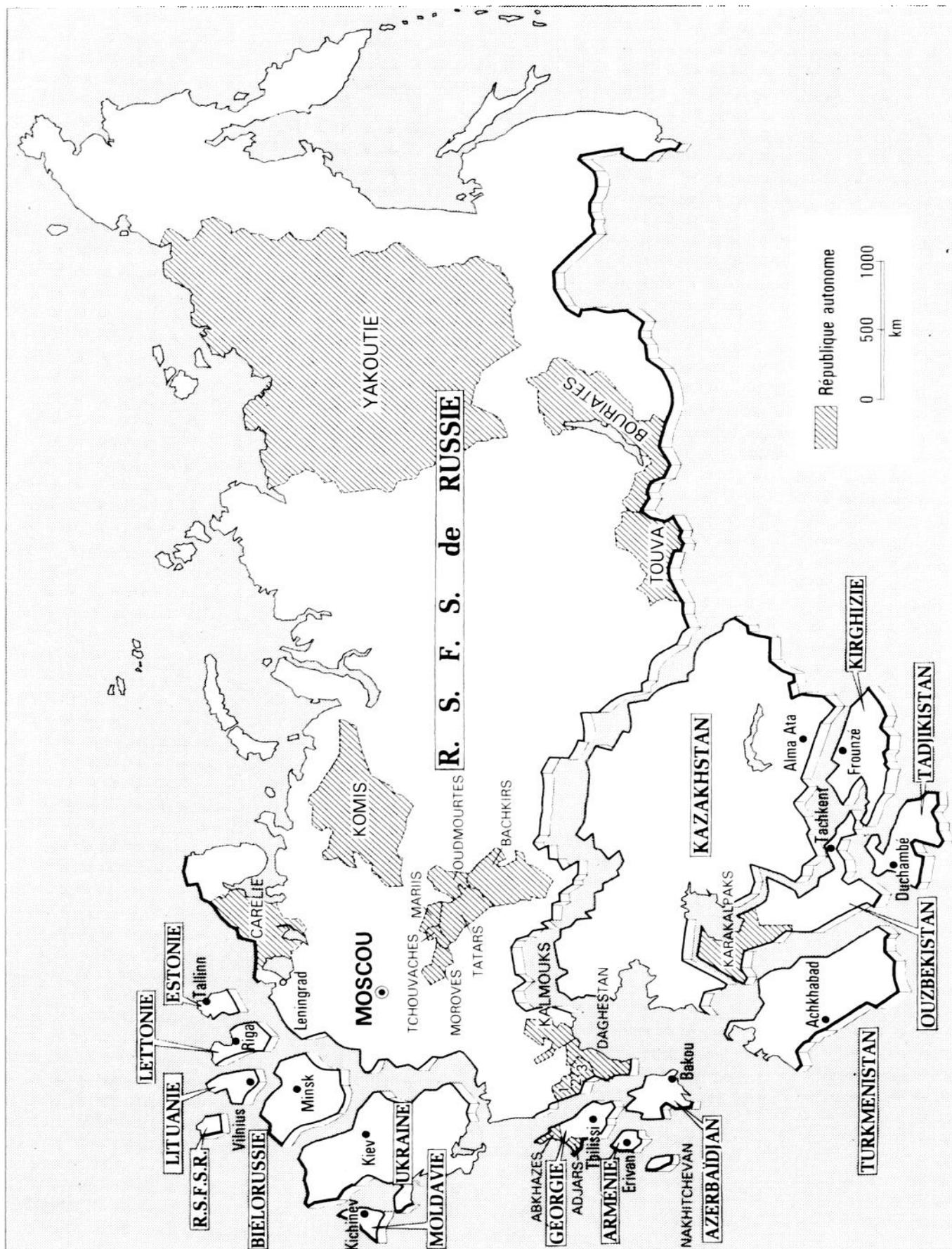
(a) Pour l'une des années entre 1982 et 1986, sauf URSS (1987).

(b) A l'exclusion de la Turquie.

Sources : US Department of Health and Human Services, 1989 et 1990 ; FMI - BIRD - OCDE - BERD, 1991.

Annexe B

Les Républiques en chiffres



1. KABARDINO-BALKARS 2. OSSETES DU NORD 3. TCHETCHENES-INGOUCHE

B1. Les 15 Républiques en 1988

	Superficie	Population					Emploi	
	1000 x km ²	Total en millions	Densité habitants /km ²	Taux d'accroissement naturel ‰	Taux de mortalité infantile (1986) ‰	% allogène (1979)	Total en millions	Taux d'activité ‰
URSS	22 275,7	286,7 (100)	12,87	8,7	25,4	—	128,9 (100)	348
Arménie	29,8 (0,1)	3,28 (1,1)	110,07	11,3	23,6	10,3	1,45 (1,1)	306
Azerbaïdjan	86,6 (0,4)	7,03 (2,5)	81,18	19,7	30,5	21,9	2,45 (1,9)	267
Biélorussie	207,6 (0,9)	10,2 (3,6)	49,13	5,9	13,4	20,6	5,02 (3,8)	388
Estonie	45,1 (0,2)	1,57 (0,6)	34,81	4,1	16,0	35,3	0,77 (0,6)	371
Géorgie	69,7 (0,3)	5,45 (1,9)	78,19	8,3	25,5	31,2	2,52 (1,9)	347
Kazakhstan	2 717,3 (12,2)	16,54 (5,8)	6,09	16,9	29,0	64,0	6,86 (5,2)	312
Kirghizie	198,5 (0,9)	4,29 (1,5)	21,61	23,8	38,2	52,1	1,45 (1,1)	265
Lettonie	64,5 (0,3)	2,68 (0,9)	41,55	3,3	13,0	46,3	1,37 (1,0)	389
Lituanie	65,2 (0,3)	3,69 (1,3)	56,60	5,1	11,6	20,0	1,82 (1,4)	377
Moldavie	33,7 (0,2)	4,34 (1,5)	128,78	11,2	26,4	36,1	1,92 (1,5)	362
Ouzbékistan	447,4 (2,0)	19,91 (6,9)	44,50	28,3	46,2	31,3	6,08 (4,6)	238
Fédération Russe	17 075,4 (76,7)	147,39 (53,8)	8,63	5,3	19,3	17,4	72,06 (55,1)	369
Tadjikie	143,1 (0,6)	5,11 (1,8)	35,71	33,0	46,7	41,2	1,41 (1,1)	223
Turkménie	488,1 (2,2)	3,53 (1,2)	7,23	28,2	58,2	31,6	1,18 (0,9)	268
Ukraine	603,7 (2,7)	51,70 (18,0)	85,64	2,8	14,8	26,4	24,45 (18,7)	365

Sources : CEDUCEE, 1990 ; Sapir, 1991 ; *Encyclopedia universalis*.

B1. Les 15 Républiques en 1988

PMN		Production		Échanges commerciaux (en % du PMN de la République)					
Total	par tête	Industrie	Agriculture	Reste de l'URSS			Reste du monde		
(milliards Rb)	(Rb)	(milliards Rb)	(milliards Rb)	Imports	Exports	Solde	Imports	Exports	Solde
630,8 (100)	2 197 (100)	903,0 (100)	222,2 (100)	—	—	—			
6,3 (1,0)	1 919 (87,3)	8,5 (0,9)	1,4 (0,6)	63,8	58,4	-5,3	13,6	13,3	-12,3
11,7 (1,9)	1 664 (75,8)	12,2 (1,3)	3,9 (1,8)	36,4	54,3	17,9	12,1	3,6	-8,4
26,0 (4,2)	2 549 (116)	38,8 (4,3)	11,9 (5,4)	54,5	70,1	15,6	14,1	6,5	-7,6
4,2 (0,7)	2 674 (121,7)	6,6 (0,7)	1,8 (0,8)	72,5	64,6	-7,9	15,7	5,8	-9,9
10,7 (1,7)	1 964 (89,4)	12,3 (1,4)	3,3 (1,5)	48,7	51,5	2,7	11,9	3,6	-8,2
25,9 (4,1)	1 566 (71,3)	34,2 (3,8)	15,8 (7,2)	52,8	32,2	-20,6	10,5	3,2	-7,3
5,3 (0,8)	1 235 (56,2)	6,3 (0,7)	2,9 (1,3)	56,0	47,8	-8,2	14,5	1,1	-13,5
7,3 (1,2)	2 723 (123,9)	10,4 (1,1)	2,9 (1,3)	63,5	61,8	-1,6	13,1	5,2	-7,9
8,9 (1,4)	2 412 (109,8)	12,7 (1,4)	4,9 (2,2)	70,1	61,0	-9,0	14,0	5,9	-8,1
7,9 (1,3)	1 820 (82,8)	10,1 (1,1)	4,8 (2,2)	63,1	60,7	-2,3	13,1	3,2	-10,6
22,0 (3,5)	1 105 (50,3)	24,6 (2,7)	10,9 (4,9)	48,3	40,7	-7,5	7,7	6,9	-0,79
373,7 (59,8)	2 536 (115,4)	492,0 (54,5)	104,1 (47,3)	18,4	18,5	0,07	17,9	8,9	-8,9
5,0 (0,8)	978 (44,5)	5,0 (0,5)	2,6 (1,2)	60,4	40,5	-19,9	9,4	6,6	-2,7
5,1 (0,8)	1 443 (65,7)	4,7 (0,5)	2,6 (1,2)	48,7	46,8	-1,9	8,4	4,8	-3,6
105,0 (16,8)	2 031 (92,4)	157,0 (17,4)	48,4 (22,0)	34,7	38,1	3,4	12,8	6,5	-6,2

Note : Les chiffres entre parenthèses indiquent la part, en pourcent, dans le total de l'Union.

B2. Fiches signalétiques des Républiques

	Principales ressources naturelles (énergies fossiles et métaux-minéraux, % dans le total de l'Union)	Principales productions agricoles (% dans le total de l'Union)	Principales industries (% dans le total de l'Union)	Principaux exports vers l'Union	Principaux imports de l'Union
RSFSR	Pétrole (91%), gaz (76,6%) charbon (55%), or, diamant, minerais et métaux non ferreux.	Toutes cultures sauf sub- tropicales, élevage diversifié.	Electricité (62,5%), sidérurgie, chimie de base, bois et papier, parachimie, pneus, aéronautique, machines- outils, tissus et confection.	Hydrocarbures, matières premières, biens d'équipe- ment, produits de la métallurgie.	Céréales, biens alimentaires biens de l'industrie légère.
Ukraine	Minerai de fer (46,4%), charbon (25%), métaux non ferreux.	Céréales (20%) dont maïs (56%), betterave à sucre (60%), tournesol (50%), pommes de terre et légumes lait, viande, lin.	Electricité (17,4%), raffinage du pétrole, sidérurgie, chimie de base, aéronautique, ferroviaires, microbiologie.	Lait, viandes, métallurgie ferreuse et biens d'équipe- ment.	Hydrocarbures, produits chimiques, produits de l'industrie textile.
Biélorussie	Lin (30%), pommes de terre, viande, légumineuses, lait.	Lin (30%), pommes de terre, viande, légumineuses, lait.	Engrais (51%), raffinage du pétrole, matières plastiques, fibres chimiques (26,5%), ordinateurs (1ère place) machines-outils.	Biens d'équipement (haute technologie), produits chimiques, viandes, produits laitiers, biens manufacturés de consom- mation.	Energie, matières premières céréales et matières premières des industries légères et alimentaires.
Estonie	Schistes bitumeux (1ère place), hydrocarbures aromatiques, phosphorites, uranium.	Cultures diversifiées, viande, lait.	Aéroréfrigérants pour l'industrie (1ère place), ceintures de sécurité pour automobiles.	Produits alimentaires, viandes, laitages, poissons biens manufacturés de consommation.	Matières premières, énergie, céréales, biens d'équipement.
Lettonie	Cultures diversifiées, élevage de vaches et volailles, viande (1,7%) lait (1,8%).	Cultures diversifiées, élevage de vaches et volailles, viande (1,7%) lait (1,8%).	Sidérurgie, industrie pharmaceutique, électro- ménager.	.	.
Lituanie	Céréales, lin (3%), viande, lait, œufs.	Céréales, lin (3%), viande, lait, œufs.	Electricité, machines-outils moteurs électriques.	.	.
Moldavie	Tabac (1ère place), fruits (13%), légumes.	Tabac (1ère place), fruits (13%), légumes.	Matériel de fonderie, machines agricoles, électroménager, conserves alimentaires.	.	.

Géorgie		Thé (95%), agrumes, raisin, fruits.	Raffinage du pétrole, aéronautique, moteurs électriques.	Produits de l'industrie alimentaire et de l'industrie légère.	Hydrocarbures, biens d'équipement, métallurgie, matériaux de construction.
Arménie	Aluminium, cuivre.	Fruits (3%), tabac, élevage d'ovins et de caprins.	Constructions mécaniques et électriques (1ère place), chimie, confection textile.	Biens de l'industrie légère.	Hydrocarbures, biens d'équipement, métallurgie, industrie alimentaire.
Azerbaïdjan	Pétrole, aluminium.	Raisin, coton, tabac, élevage de chameaux et de moutons.	Conditionneurs d'air (1ère place), équipements pour forages et pour l'exploitation du pétrole et du gaz, industrie chimique.	Pétrole, gaz, produits chimiques, biens de l'industrie légère et alimentaire.	Biens d'équipement, produits de la métallurgie, matériaux de construction
Kazakhstan	Minerais et métaux non ferreux (1ère place), pétrole gaz, charbon (18,7%), minerai de fer (9,8%), phosphates (2ème place), phosphore (1ère place).	Blé (20%), riz, coton, bovins et ovins, chevaux, chameaux, laine, viande et lait.	Electricité, raffinage du pétrole et du gaz, machines agricoles, produits de boucherie.	Céréales, viande, laine, métaux non ferreux, charbons et hydrocarbures, produits chimiques de base.	Biens d'équipement, matériaux de construction, biens manufacturés de consommation.
Turkménie	Gaz.	Coton, cucurbitacées, élevage de moutons et de chameaux.	Chimie de base, raffinage du pétrole, fibres de coton.	Coton, fruits et légumes, partiellement hydrocarbures.	Produits manufacturés de consommation, biens d'équipement, céréales, viande.
Ouzbékistan	Gaz (5,5%), charbon, métaux non ferreux.	Coton (62%), riz, légumes et fruits, moutons.	Electricité, raffinage du pétrole, matériels pour la culture du coton, fibres de coton, conserves alimentaires.		
Tadjikie	Aluminium (3ème place).	Coton (11%), raisin, fruits secs, élevage de bovins, d'ovins et de caprins.	Electricité, électrochimie, sels de strontium et composés, machines-outils.		
Kirghizie	Antimoine.	Coton, tabac, chanvre, plantes aromatiques, laine (8%).	Constructions mécaniques et électriques, équipements ménagers, électronique pour l'informatique.		

Sources: CEDUCEE, 1990, Sapir, 1991.